

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques
Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud
Band: - (2015)

Rubrik: Notices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notices



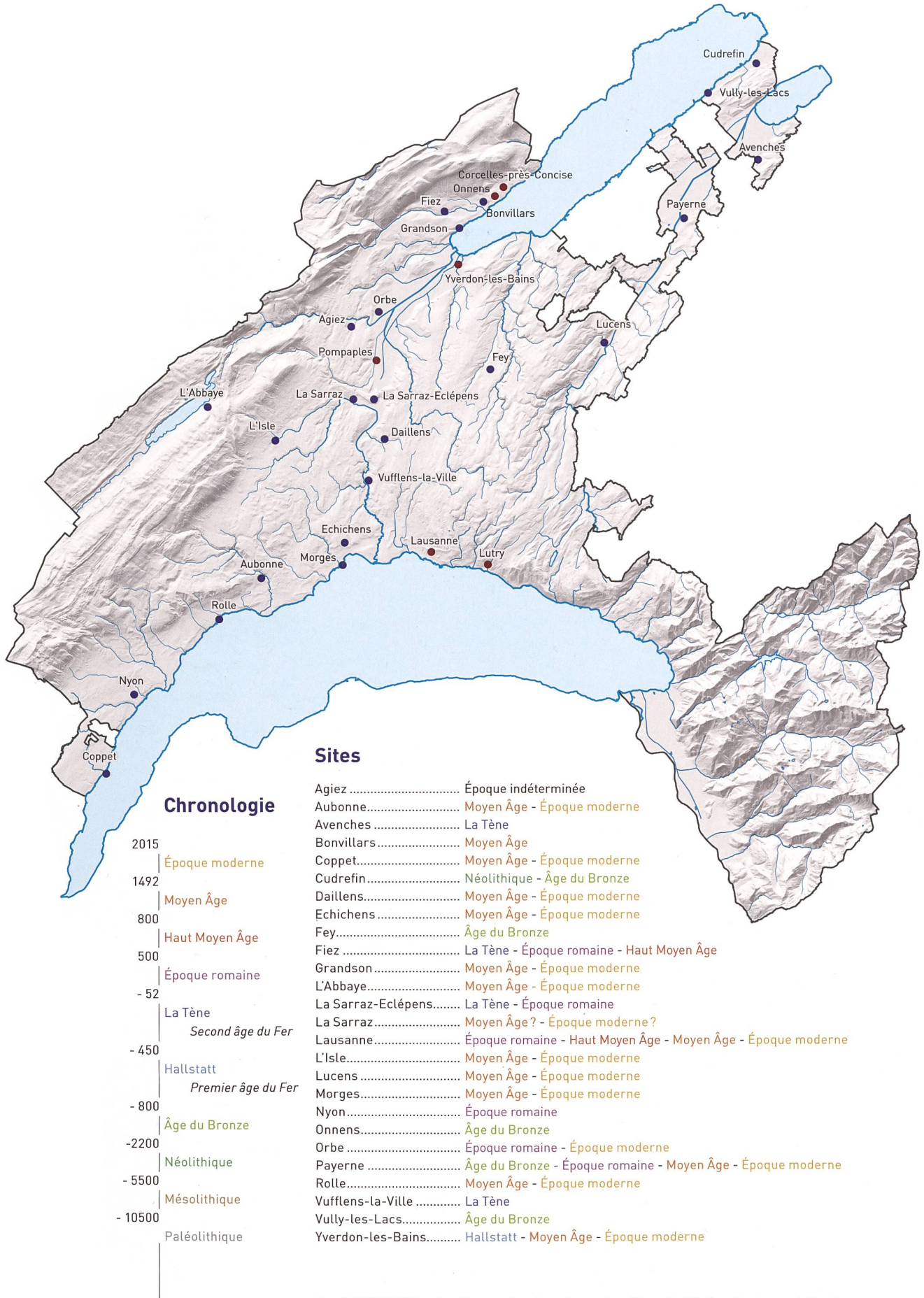


Fig. 1 GRANDSON – Rue Haute - Rue Jean-Lecomte - Place de l'église. Tombe en dalle et inhumation dans la tranchée à l'est du chevet de l'église (© Archéotech SA).

AGIEZ

Bois de Chênes

District du Jura-Nord vaudois

CN 1202 – 528 683 / 175 048

Époque indéterminée

Pierre à cupule

Lors d'une prospection pédestre, nous avons découvert un bloc erratique portant une grosse cupule (type écuelle), très bien marquée. La pierre se trouve au bord du *Bois de Chênes*, à quelques pas d'un chemin forestier. La partie visible du bloc, qui est profondément implanté dans le sol, mesure 175 cm x 140 cm, pour une hauteur hors sol d'une quarantaine de cm (fig. 2). Cette roche dure est d'origine alpine, il peut s'agir d'un gneiss. La cupule, qui se trouve sur un des côtés de la pierre, mesure 15 cm x 22 cm de diamètre, pour une profondeur d'environ 10 cm. Ses contours sont bien patinés, ce qui trahit une origine très ancienne de cette dépression. Une sorte de gorge, large et peu profonde, s'ouvre de la cu-



Fig. 2 **AGIEZ** – Bois de Chênes. Vue en direction du nord du bloc avec la cupule bien marquée au premier plan (© Archéologie cantonale, Lausanne, Ch. Falquet).

pule en direction de la base de la pierre. Le bloc porte également, sur sa portion la plus élevée, une dépression circulaire étroite ressemblant à un forage moderne. Ce trou a un diamètre de 4 cm pour une profondeur de 8 cm. Aucun autre site n'est connu dans les environs de cette pierre, qui est très probablement dans sa position d'origine.

Christian Falquet

Investigations et documentation : AC.

AUBONNE

Bourg médiéval

District de Morges

CN 1242 – 519 600 / 159 000

Moyen Âge - Époque Moderne

Galerie, collecteurs, coulisse, murs, fossé.

Les fouilles se sont déroulées à la faveur du remplacement des services dans la partie médiévale de la ville (Rue du Moulin, Rue Tavernier, Rue des Marchands, Ruelle du Levant). Cette intervention a permis d'obtenir une vision inédite du sous-sol d'une partie du centre historique d'Aubonne, sur une longueur cumulée de 400 m.

Nos observations confirment que la trame viaire a occupé le même emplacement depuis la fondation du bourg médiéval jusqu'à l'époque actuelle dans la plus grande partie de la zone étudiée. Les collecteurs actuels empruntent le même tracé que les sept coulisses maçonnées datées du 19^e siècle mises au jour sous les rues.

On note toutefois quelques exceptions. Trois murs et une coulisse de même orientation, mais divergente par rapport à la trame urbaine actuelle, et un fossé ont été mis au jour à la Place du Soleil Levant et sous le passage couvert qui y conduit. Ces structures indiquent que certaines parties du bourg actuel n'ont pas été construites *ex nihilo*, mais sur des vestiges médiévaux antérieurs, détruits lors d'une phase d'extension du bourg à une date inconnue.



Fig. 3 **AUBONNE** – Bourg médiéval. Vue de l'intérieur de la galerie, en direction du nord-ouest (© Archeodunum SA, C. Cantin).

À la Rue du Moulin 4, une galerie a été découverte à une profondeur de 2 m, perpendiculairement à la chaussée. D'orientation nord-ouest/sud-est, sa partie supérieure forme une voûte maçonnée de 1,60 m de largeur. La structure a été observée sur 4 m de longueur, jusqu'à un mur de terrasse qui la coupe. Elle était comblée jusqu'au départ de la voûte. En direction du sud-ouest, la structure est partiellement vide sur 1,50 m de longueur, avant d'être complètement obstruée. Cette galerie a une hauteur interne de 1,20 m. Les piédroits sont montés avec des moellons et des boulets mesurant jusqu'à 40 cm de diamètre et liés par un mortier identique à celui de la voûte. Leur largeur peut être estimée à 0,30 m alors que celle de la voûte, plus massive, est de 0,70 m. Sa face intérieure conserve l'empreinte des planches du cintre ayant servi à sa construction. Le fond, constitué d'un pavage de boulets oblongs d'environ 10 cm de longueur sur 5 cm de largeur, présente une légère dépression centrale, avec des galets plus allongés (20 cm) disposés dans le sens de la longueur (fig. 3).

La datation de cette galerie reste indéterminée, entre la période médiévale et contemporaine, tout comme sa fonction. Cette structure ne figure sur aucun plan cadastral. L'hypothèse d'une amenée d'eau ne peut pas être totalement exclue, même si la question de la provenance comme de la destination n'a pas de réponse. Les riverains mentionnent la présence de « passages souterrains ». Ainsi, cette galerie ressemble à celle découverte à la Rue Bourg-de-Four 9 où nous avons pu accéder par une trappe aménagée au fond d'une cave. Elle s'étire sur plusieurs dizaines de mètres de longueur en direction de la Rue des Grands Fossés au sud-est. A la Rue du Château Verd 6, lors de la réfection d'une cave, une autre galerie aurait été mise au jour d'après la propriétaire. Elle descendrait en direction du château. L'entrée aurait été murée, mais une voûte sans rapport avec la cave visible au plafond de cette

dernière semble confirmer la présence d'un ancien passage.

François Menna

.....
Investigations et documentation: Archeodunum.
Rapport: François Menna, Aubonne. *Ruelle du Levant, Rue Tavernier, Rue des Marchands, Place du Soleil Levant, Rue du Château Verd, Rue du Moulin. Int. 10805 / Aff. 331. Rapport d'opération préventive en relation avec les travaux de réfection des services du 28 novembre 2012 au 6 mars 2015, Archeodunum SA, Gollion, mai 2015.*

AVENCHES

Sur Fourches

District Broye-Vully

CN 1185 – 569 320 / 191 790

La Tène

Habitat

Des sondages effectués en 2009 à l'ouest d'Avenches dans le secteur hors les murs de « Sur Fourches » avaient mis au jour

des structures archéologiques datées aux environs de 100 av. J.-C. (cf. *BPA*, 50, 2008, p. 39-176 et *BPA*, 51, 2009, p. 96-102). L'extension d'un quartier d'immeubles a motivé une fouille programmée d'une partie de ce périmètre afin de préciser la nature et l'étendue de cette occupation antérieure à la ville romaine (fig. 4). Les structures dégagées comprennent des fosses, des fossés, des trous de poteaux et des traces de parois, associés également à plusieurs épandages de cailloux et de céramiques correspondant sans doute à des niveaux de sols (fig. 5). Tous ces éléments attestent la présence vraisemblable d'habitations, mais l'emprise du chantier est trop modeste pour établir le plan des bâtiments. Comparé à celui d'autres sites de cette période de La Tène D1 (150-80 av. J.-C.), le mobilier récolté est abondant et riche. On ne compte pas moins de douze fibules en bronze et en fer, un fléau de balance en bronze, ainsi



Fig. 4 AVENCHES – Sur Fourches. Vue de la fouille de 2015 (© Site et Musée romains d'Avenches).



Fig. 5 **AVENCHES** – Sur Fourches. Un des trous de poteau mis au jour en 2015 (à gauche). Une fosse contenant de la céramique et des ossements (à droite) [© Site et Musée romains d'Avenches, H. Amoroso].



Fig. 6 **AVENCHES** – Sur Fourches. Fibule en bronze de type « Nauheim » et un fragment de bracelet en verre à section en D, caractéristiques de la fin du 2^e et du début du 1^{er} siècle av. J.-C. [© Site et Musée romains d'Avenches, H. Amoroso].

que les fragments de trois bracelets en verre (fig. 6). La céramique mise au jour comprend majoritairement de la vaisselle commune grise fine locale ainsi que quelques récipients peints. Les importations sont représentées par de rares tessons d'amphores à vin italiques et des pots « de type Besançon ». La richesse du mobilier indique que cette occupation n'est pas un simple établissement rural, mais qu'elle pourrait bien correspondre à une agglomération, dont l'emprise et le plan restent toutefois à définir. L'étude

de la fouille, prévue prochainement, permettra de revoir notre compréhension sur les origines de la ville antique.

Hugo Amoroso

.....
Investigations et documentation : SMRA.
Les résultats des interventions menées en 2015 sur le site romain d'Avenches sont présentés de manière détaillée dans la « Chronique des fouilles archéologiques », *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 56, 2014-2015, à paraître en 2016.

BONVILLARS

Morbey

District du Jura-Nord vaudois
CN 1183 – 542 162 / 186 701

Moyen Âge

Voie de communication

Le projet de construction d'une nouvelle voie de raccordement CFF, entre la zone de dépôt de graviers de Cand-Landi, situés à La Poissine (commune de Grandson) et la Gare d'Onnens, sur une longueur d'environ 900 m, a nécessité l'aménagement d'une vaste surface de 70 m sur 100 m pour l'installation du chantier. Après avoir retiré la terre végétale sur l'ensemble de la surface, le niveau sous-jacent a été enlevé sur une épaisseur d'une soixantaine de cm. Une bande de sédiment de couleur plus grise et plus organique que l'encaissant est alors apparue, sur plusieurs dizaines de mètres, le long de l'extrémité nord-ouest du chantier.

L'utilisation d'un détecteur de métaux au-dessus de cette anomalie sédimentaire a permis de découvrir un premier fer à mulet à crampons, portant encore deux clous de fixation caractéristiques du Moyen Âge. Une recherche plus poussée a livré d'autres morceaux de fers du même type, clous, ainsi qu'un fragment de fer à cheval à nodosités, lui aussi caractéristique de cette même période.

La tranchée d'une longueur de 5 m pour une largeur de 2 m, réalisée à travers l'anomalie sédimentaire d'où provenait ce mobilier a montré que le sédiment remarquable repéré en plan était en fait la partie sommitale d'un long fossé comblé, d'une largeur d'environ 2 m et profond d'une soixantaine de cm. Cette structure présente plusieurs remplissages successifs (limons bruns, limons gris-noir avec des charbons, pierres) qui ont livré quelques éléments ferreux. Ce long fossé est situé en contrebas de l'actuel chemin DP1059, pratiquement parallèle. Ce chemin, qui se trouve à moins de 2 m au nord-ouest du fossé, est situé en dehors de l'emprise des travaux d'aménagement de la place de chantier; sa structure et son soubassement n'ont par conséquent pas pu être observés.

Nous pensons que le fossé découvert longeait le sud-est du bord de l'antique voie IVSVD1101 qui doit encore se trouver sous le petit chemin actuel. Cette voie, intensément fréquentée si on en juge par les nombreux éléments découverts, devait mener à un pont situé à environ 300 m à l'ouest de là, qui permettait de franchir la rivière L'Arnon avant de pouvoir rejoindre la cité de Grandson.

Christian Falquet

Investigations et documentation: AC.

COPPET

Ancien hôtel du Lac

District de Nyon

CN 1281 - 504 140 / 130 260

Moyen Âge - Époque moderne

Enceinte - Habitat

La lourde transformation entreprise en 2014 dans les trois bâtiments contigus (A, B et C) de l'ancien hôtel du Lac a abouti à un arrêt des travaux, sur demande des Monuments et Sites. Deux bâtiments du 18^e siècle avaient été entièrement vidés, à l'exception de leurs charpentes et de quelques solivages. Notre intervention, de mars à juin 2015, s'est articulée ainsi: analyse monumentale des trois bâti-

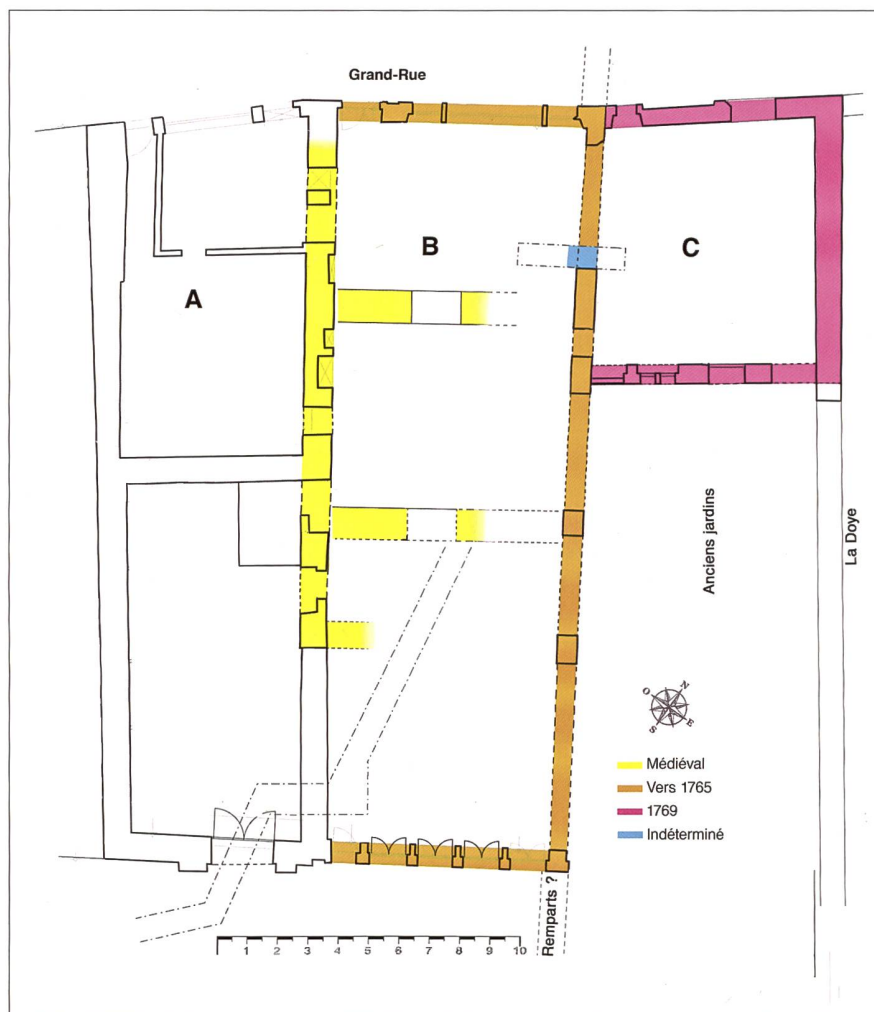


Fig. 7 COPPET – Ancien hôtel du Lac. Plan général (© Sherlock Home).

ments (mandat des Monuments et Sites, U. Doepper) et analyse archéologique du sous-sol (fig. 7) touché par les travaux (mandat de l'Archéologie cantonale, Y. Dellea); seul ce second volet est traité ici.

Bâtiment A: Ses murs mitoyens sont médiévaux sur deux niveaux au moins, mais seuls les solivages du rez-de-chaussée sont conservés. Appuyé aux murs mitoyens, un mur de refend crée deux locaux de surfaces analogues: une boutique sur rue, et une ancienne «cave» située 1,40 m plus bas, accessible de plain-pied côté lac. A cet endroit, le creusement d'une tranchée destinée aux services, profonde de 0,60 m, a montré l'absence de structures et de niveaux

archéologiques, comme sa prolongation à l'extérieur du bâtiment. Bâtiment B: Après démolition de l'édifice précédent jusqu'au niveau de la rue, l'hôtel des Quatre-Cantons a été intégralement reconstruit, vers 1765, contre le bâtiment A, et couvert d'un toit à croupes. En son milieu, une cave moderne a été creusée entre deux murs de refend médiévaux, épais de 0,99 m, et doté chacun d'une porte. Celle du nord est large de 1,60 m, et ses piédroits en grand appareil de molasse, sans feuillure, sont conservés sur une hauteur de 1,30 m. Son seuil en molasse est à 1,40 m sous le niveau actuel du rez-de-chaussée. De la porte sud, seul un angle du piédroit ouest a été vu, aligné sur celui du nord. Un sol en terre

battu a été identifié au nord de la porte nord (niveau -1,40 m). Au sud du mur sud, la tranchée destinée aux services n'a traversé que des remblais récents.

La façade latérale du bâtiment B (épaisseur 0,64 m) suit le tracé présumé de l'enceinte du bourg visible sur un plan de 1660. Elle repose sur un mur épais de 0,88 m. La façade de 1765 est alignée sur le parement extérieur de ce mur plus épais. Est-ce un vestige de l'enceinte (bien tenu...) ou fondation de la façade? Bâtiment C: Couvert d'un toit à la Mansart, il a été construit contre le bâtiment B en 1769, sur un jardin compris entre l'ancienne enceinte et le ruisseau de la Doye. La dendrochronologie a daté un vestige du solivage à la française du rez-de-chaussée. Dans la cave moderne apparaît le parement interne du mur de braies.

Le bourg de Coppet a été fondé à la fin du 13^e siècle. La parcelle étudiée se situe à l'emplacement de la maison des nobles de Campois, contiguë à l'enceinte. La découverte d'importants murs médiévaux sous un bâtiment du 18^e siècle, non excavé, n'est donc pas une surprise. Il s'agit des murs de refend d'une maison, profonde d'environ 18 m, et large de 9 à 10 m. Sa façade sud-ouest est conservée sur deux niveaux, en particulier sa chaîne d'angle sud, appareillée en molasse. Ce mur sert de mitoyen entre les bâtiments A et B. Le niveau du rez-de-chaussée de cette maison se situait 1,40 m plus bas qu'aujourd'hui. La taille des piédroits de la porte du rez, ainsi qu'une niche au linteau à coussinets dégagée au premier étage du mur mitoyen, incitent à dater cette maison du 14^e siècle, voire de la fondation du bourg. Il est regrettable que la relation entre cette importante maison médiévale et le tracé de l'enceinte n'ait pu être mise en évidence.

Jean-Blaise Gardiol

Investigations et documentation: Sherlock Home.

CUDREFIN

Le Broillet

District Broye-Vully

CN 1164 – 569 150 / 201 250

Néolithique - Âge du Bronze

Chemin proche d'un habitat palafittique

La commune de Cudrefin, sur la rive sud du lac de Neuchâtel recèle au moins deux sites archéologiques préhistoriques au lieu-dit le Broillet. Le Broillet I est

une station littorale datée de l'âge du Bronze final, découverte dès 1858 dans la forêt riveraine à environ 180 m de la rive actuelle. En 2005, une prospection archéologique par carottages a permis de retrouver ces vestiges et d'en évaluer l'extension et la bonne conservation. Le Broillet II a été identifié plus récemment. Cette trouvaille a été publiée en 1930 (fig. 8), mais sa découverte doit être légèrement antérieure (David Viollier, Paul Vouga, *Die Moor- und Seesiedlungen*

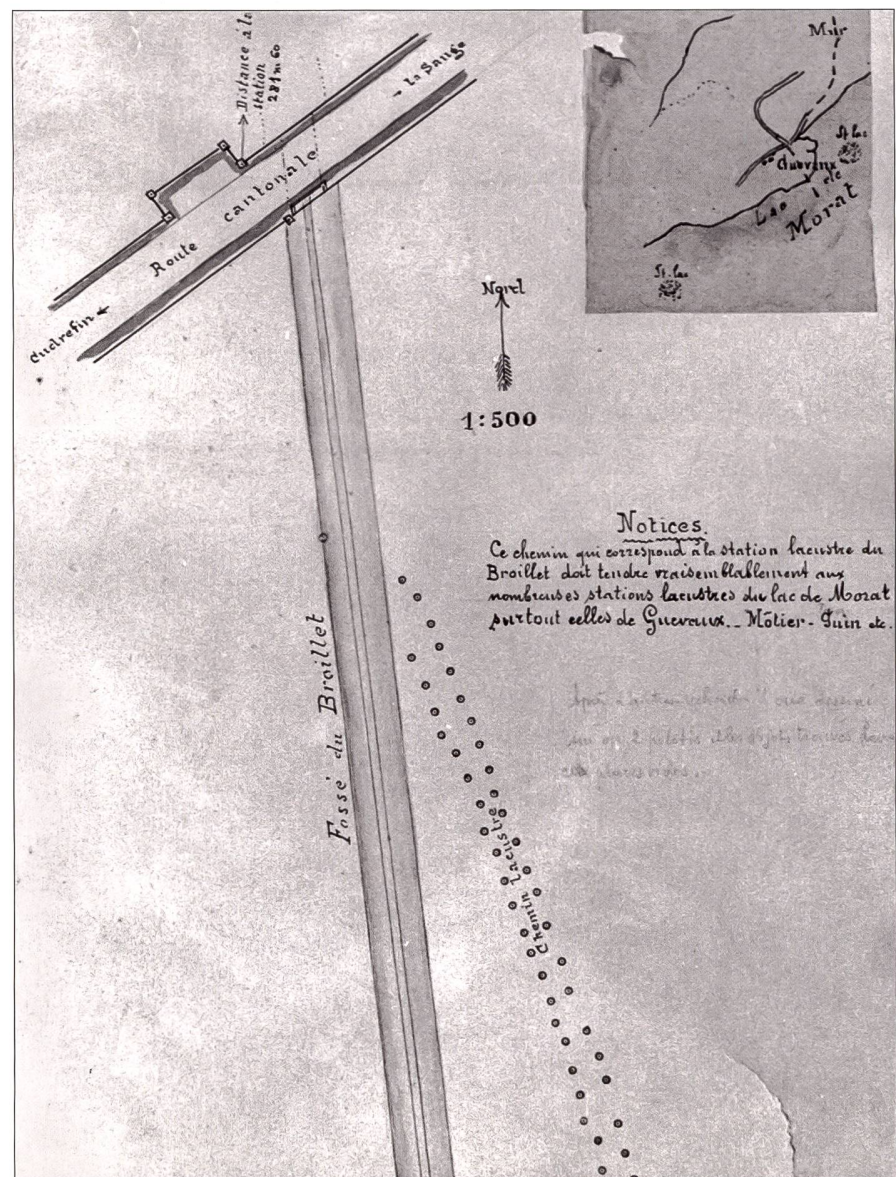


Fig. 8 CUDREFIN – Le Broillet II. Plan dessiné vers 1930 avec la position des pilotis observés par rapport à la route cantonale et le ruisseau du Montet (plan non daté et non signé). Ech: 1/500 (© Archéologie cantonale, Lausanne).

in der Westschweiz, X: lac de Neuchâtel, Pfahlbauten. Bericht, 12. Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, 1930, 7, p. 5-43, en particulier p. 35-36). Il s'agit d'un double rang de pilotis distants d'environ 2,5 m l'un de l'autre, observé sur une longueur de 90 m et recoupant le canal du Montet. La fonction d'un tel ouvrage suscite beaucoup d'interrogation. Les auteurs de 1930 l'interprètent comme étant un pont ou un chemin de pilotis permettant d'accéder à la station du Broillet I, toute proche. Le projet de renaturation du ruisseau du Montet, qui draine les eaux de la région vers le lac, a été adapté afin de ménager les vestiges des deux sites. En aval de la route cantonale 503, la station littorale du Broillet I ne sera pas touchée par les travaux et un système de déverse des eaux dans la forêt alluviale en cas de crue rétablira un milieu humide. En revanche, en amont de la route, une nouvelle évaluation archéologique du chemin de pilotis par sondage s'est avérée nécessaire.

Plusieurs tranchées ont été étudiées dans la zone du ruisseau en février 2015. L'une d'elles a livré un pieu de chêne appartenant à la double rangée de pilotis décrite en 1930. Cette seule trouvaille est tout à fait compatible avec l'écartement des pilotis visible sur le plan ancien. La position stratigraphique du pieu récolté montre qu'il a été planté dans la tourbe, présente à moins d'un mètre de la surface. Son sommet est apparu à 20 cm du sol actuel, mais sa trace est bien visible dans l'humus. Sa pointe, presque complète, présente des traces de taille en facettes typiques d'un travail à la hache de bronze (fig. 9). Plusieurs fragments de bois, dont trois travaillés, ont aussi été observés et prélevés dans cette même tranchée. À quelques mètres du premier pieu, une grande planche de chêne, en plusieurs fragments, s'est révélée, après nettoyage et remontage, une extrémité de pirogue préhistorique. Elle mesure 181 cm de long par 74 cm de large et environ 10 cm d'épaisseur (fig. 9).

Les datations de ces échantillons et leur interprétation permettent de dégager trois phases chronologiques bien



Fig. 9 **CUDREFIN** – Le Broillet II. Éléments de chêne récoltés : pieu du Bronze final et fragment de pirogue du début du Néolithique moyen (© Archéologie cantonale, Lausanne, P. Corboud).

distinctes. La date la plus ancienne correspond au sommet de la tourbe, elle est issue d'un tronc de pin récolté parmi d'autres fragments de bois blancs dans les centimètres supérieurs de la formation tourbeuse (C14-AMS: ETH-60260, 9459 ± 38 BP, date calibrée à deux sigma la plus probable (91,9%): 8840-8630 av. J.-C., soit au début du Mésolithique). Il s'agit vraisemblablement d'arbres qui se sont développés sur la tourbe, au cours d'un processus d'assèchement relatif du marais. Cette date est tout à fait compatible avec un réchauffement général du

climat, à la transition Préboréal-Boréal. Les deux dates intermédiaires sont très inattendues : celle du pieu d'érable découvert en 2010 (ETH-40247, 5405 ± 35 BP, calibrée à deux sigma (87,9%): 4350 à 4220 av. J.-C., soit au début du Néolithique moyen, et celle obtenue sur le fragment de pirogue monoxyle (ETH-60258, 5422 ± 31 BP, calibrée à deux sigma (95,4%): 4340-4240 av. J.-C., très proche de la précédente. En effet, nous ne connaissons pas dans la région proche de vestiges d'occupation humaine datés du Néolithique moyen. Seule la datation

^{14}C de quelques pieux découverts sur le site littoral de Concise – Sous-Colachoz, sur la rive nord du lac de Neuchâtel indique une occupation vers 4250 à 4140 av. J.-C. Pourtant, ces deux éléments datés témoignent de toute évidence d'une présence humaine dans la région vers 4300 à 4200 av. J.-C. Encore faudra-t-il découvrir le village qui y correspond. Enfin, les deux dates les plus récentes, attribuées au Bronze final et précisées par la dendrochronologie sont, elles, assez attendues (pieu de chêne daté par dendrochronologie aux environs de 917 av. J.-C. et bois couché de chêne travaillé, dont l'abattage n'est pas antérieur à 915 av. J.-C.). Ces dates confirment la relation probable du chemin de pieux décrit vers 1930 avec l'habitat littoral du Broillet I, situé environ 350 m en direction du lac.

La relation entre le chemin de pilotis et la station littorale de l'âge du Bronze final basée sur la chronologie, est renforcée par la direction du chemin de pieux dessiné sur le document de 1930, qui pointe sur la station littorale du Broillet I. Nous pouvons donc interpréter provisoirement ce chemin de pilotis comme la liaison de l'habitat littoral à l'arrière-pays, en traversant une zone de terrain marécageux peu praticable, signalé par les formations tourbeuses.

Enfin, comment interpréter la présence du pieu d'érable néolithique, ainsi que le fragment de pirogue qui lui est contemporain? Son contexte stratigraphique, planté verticalement et profondément dans la couche de tourbe ainsi que l'absence de couche archéologique ou d'autres vestiges semble exclure un site d'habitat. Il pourrait représenter un élément provenant d'un autre chemin de pilotis, antérieur à celui du Bronze final, dont il ne subsisterait que très peu de traces. L'existence de chemins d'accès, réparés périodiquement n'est pas exceptionnelle dans la littérature. Si leur tracé était adapté à la topographie du lieu et à celle du marais à traverser, leur superposition à différentes époques n'est pas étonnante. Il reste à retrouver d'autres pieux de cette époque pour valider une

telle hypothèse ou, mieux encore, l'habitat qui devait lui correspondre... Quant au fragment de pirogue, son altération et sa fragmentation parlent plutôt pour un dépôt secondaire et non un abandon sur une rive lacustre. Là aussi, en l'absence d'un site d'habitat proche, nous verrions plutôt l'intégration de ce gros fragment de chêne dans un chemin traversant une zone de marais, par exemple.

Pierre Corboud

.....
Investigations et documentation: AC.
Rapport: Pierre Corboud, Christiane Pugin,
Rapport sur les sondages archéologiques effectués au lieu-dit Le Broillet II, en relation avec le projet de renaturation du ruisseau du Montet, commune de Cudrefin (VD), Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie, Institut F.-A. Forel de l'Université de Genève, Genève, 2015.

DAILLENS

Temple

District Gros-de-Vaud

CN 1222-1223 – 531 838 / 163 625

Moyen Âge - Époque moderne

Chœur de l'église, cimetière

Dans le cadre de la restauration des peintures murales du 14^e siècle conservées au niveau inférieur de la tour-clocher, anciennement chœur de l'église,

désaffecté au 16^e siècle, des travaux d'assainissement du sol pour le contrôle du climat ont été entrepris. Lors de ces travaux, le sol devait être abaissé d'une quarantaine de centimètres. Divers niveaux de circulation et de travail ont été découverts, partiellement conservés par endroits (sol en terre battue, sol en carrons de terre cuite, sol en dalles, plancher, gâchage de mortier, taille). En fond de fouille sont apparues les dalles de couverture de trois caveaux maçonnés (fig. 10). A travers l'un des interstices entre les dalles étaient visibles des planches ainsi que les parois d'un sarcophage de plomb, duquel dépassait le bout d'une chaussure (fig. 11).

La conservation de cet ensemble exceptionnel paraissant menacée, l'Archéologie cantonale a décidé d'en entreprendre la fouille. Réalisée au mois de janvier 2015, cette intervention a englobé l'exploration de deux autres tombes maçonnées. Au total, trois individus en place, deux enfants et un adulte, et trois lots d'ossements en réduction ont été prélevés. Un quatrième caveau, non menacé, n'a pas été ouvert.

Au vu de l'excellente préservation du cuir des chaussures, il a été décidé de prélever le sarcophage en plomb, avec l'aide du Laboratoire du Musée cantonal



Fig. 10 DAILLENS – Temple. Vue générale du chœur avec les dalles de couverture des trois caveaux (©Archéotech SA, M. Glaus).



Fig. 11 DAILLENS – Temple. Vue du sarcophage de plomb St16 lors de son ouverture en janvier 2015 (© Archéotech SA, A. Pedrucci).

d'archéologie et d'histoire, et de le fouiller en laboratoire, afin de documenter au mieux les éventuels autres éléments organiques conservés. Une équipe pluridisciplinaire a été constituée, regroupant divers spécialistes : anthropologues, spécialistes du bois, des textiles et des cuirs.

Les premiers résultats ont livré de nombreux éléments intéressants, notamment une datation entre le deuxième et le dernier quart du 18^e siècle.

Cette fourchette chronologique soulève la question de l'identité des personnes inhumées dans le chœur, à une époque où l'on n'enterrait plus qu'exceptionnellement à l'intérieur des lieux de culte. Les sources historiques signalent qu'un certain Jean-François Paschoud (1725-1783) a racheté la seigneurie de Daillens en 1760 et que, parmi ses enfants, une fillette est décédée à l'âge d'un ou deux ans, âge qui semble bien correspondre à celui de l'enfant inhumé dans le sarco-

phage de plomb. Des contacts ont été pris avec les chercheurs de l'Unité de génétique forensique du Centre Universitaire Romand de Médecine Légale pour tenter des analyses ADN sur les os prélevés dans les trois caveaux, dans le but de rechercher des liens de parenté entre ces individus, voire avec d'éventuels descendants.

La plupart des études spécialisées sont actuellement en cours, mais leurs résultats croisés offrent des perspectives de recherche passionnantes : l'étude anthropologique des os permettra de préciser le genre et l'âge au décès des défunts, peut-être leur état de santé. Des datations ¹⁴C des os permettront de déterminer si les individus des réductions sont de même époque ou au contraire bien plus anciens que les squelettes en place. Une recherche historique confirmera peut-être que la famille de Jean-François Paschoud a enterré ses défunts dans le chœur de l'église de

Daillens. Outre des indices de datation, l'étude des textiles, des chaussures, du mobilier métallique et peut-être des végétaux apportera des informations sur le mode d'inhumation de l'enfant, sur son vêtement et sa parure.

Anna Pedrucci, avec la collaboration de Mathias Glaus et Lucie Steiner Arlaud

.....
Investigations et documentation : Archéotech et Archeodunum.

Rapports : Serge et Marquita Volken, *Rapport Gentle Craft no 86. La paire de chaussures d'enfant du temple de Daillens. Int. 11283*, Gentle Craft, Lausanne, juin 2015.

Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerly, *CH - Daillens (VD). Temple de Daillens. Intervention 11283*.

Planches de cercueil. Rapport d'inventaire et d'expertise dendrochronologique LRD15/R7214, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 10 novembre 2015.

Antoinette Rast-Eicher, *Daillens. Temple. Int. 11283 - US77. Rapport tombe 16 : textiles, poils et cheveux*, ArcheoTex, novembre 2015.

ECHICHENS

Château

District de Morges

CN 1242 – 528 003 / 153 223

Moyen Âge - Époque moderne

Maison forte – Château – Habitat

Le suivi archéologique de la rénovation du bâtiment principal du Château d'Echichens s'est poursuivi en 2015, confirmant certaines hypothèses émises lors des interventions précédentes [cf. *AVd. Chroniques 2014*, p. 110-111]. Bâti sur les vestiges d'une maison forte mentionnée avant 1238 dans les sources historiques, le château a connu de profondes transformations notamment au milieu du 19^e siècle; il est actuellement classé en note 2 au recensement cantonal (monument d'importance régionale).

Plusieurs types de structures ont été découverts dans les pièces intérieures: un tronçon de mur antérieur, un conduit d'aération sous plancher, ainsi qu'un système de pompe à eau d'époque moderne. Les salles méridionales ont livré des structures en creux (soubassements de paroi, fosses, trous de poteau) matérialisant peut-être des cloisons internes. Ces structures dessinent un plan des locaux également orienté nord-sud mais décalé par rapport aux pièces actuelles du château. S'agit-il d'un établissement antérieur à la maison forte du 13^e siècle, construit en matériaux légers et dont il ne subsiste que des traces fugaces?

À l'extérieur du bâtiment, des massifs de fondation ont été mis au jour aux pieds et aux angles des façades méridionale et orientale. Il n'est pas possible d'identifier ces constructions aux tours figurées sur les plans anciens. Leur exécution d'un seul tenant, l'absence d'arasement au sommet des maçonneries, ainsi que leur utilisation comme fondations des murs actuels, rattachent leur construction à la phase de grande transformation qui a touché le château au 19^e siècle.

Les nombreuses mutations qu'a subi le Château pendant plusieurs siècles d'occupation ont passablement oblitéré les vestiges les plus anciens: seul le terrain

naturel et des remblais d'époque récente ont pu être distingués, et aucun matériel archéologique antérieur à l'époque moderne n'a été trouvé encore en place.

Aline Andrey

Investigations et documentation: AC et Archeodunum.

Rapport: Aline Andrey, *Echichens-Le Château, Route du Village 11. Rapport d'intervention lors de la rénovation du bâtiment principal, du 10 juin 2014 au 27 octobre 2015 (Int. 11038, Aff. 376)*, Archeodunum SA, Gollion, mars 2016.

FEY

Loverens

District Gros de Vaud

CN 1223 – 542 400 / 196 425

Âge du Bronze

Habitat ?

À la suite d'un projet de construction de villas au lieu-dit «Loverens», sur la commune de Fey, la série de sondages menée par Benoît Montandon et Christian Falquet le 24 février 2015, a révélé la présence d'un niveau archéologique

recelant de la céramique de l'âge du Bronze ainsi que des trous de poteau. Une première campagne de fouille a été menée par l'Archéologie cantonale sur les deux premiers secteurs. Le 24 avril, de nouveaux sondages ont été réalisés sur deux nouvelles parcelles, mettant en évidence la présence d'autres trous de poteau. Une seconde campagne de fouille a ainsi été effectuée par l'entreprise archéo développement Sàrl, sur mandat de l'Archéologie cantonale.

Les fouilles ont mis en évidence un niveau archéologique d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur contenant une quantité importante de céramique et de pierres rubéfiées ou thermofractées. Cet épandage, présent uniquement sur une partie restreinte du premier secteur, ne présente toutefois pas d'agencement particulier et aucune structure. Ce niveau, qui se poursuit hors emprise, a été fouillé sur 64 m². Sur le secteur 2, la couche archéologique est fortement lessivée et seuls 8 trous de poteau y ont été observés, ne recelant que quelques rares tessons isolés. D'un diamètre moyen de 50 à 60 cm, ils sont dépourvus de tout



Fig. 12 FEY – Loverens. La jarre en cours de fouille (©Archéologie cantonale, Lausanne).



Fig. 13 FEY – Loverens. Le pot en cours de fouille (©archéo développement Sàrl).

système de calage. Trois pots isolés ont en outre été mis au jour. Le premier, découvert dans le secteur 1, en bordure de la zone à céramique, est une jarre d'un diamètre de 50 cm conservée sur une hauteur de 30 cm (fig.12). Elle repose à l'envers, le bord sur de petites dalles de schiste brûlées. Le fond est absent. Elle est densément remplie de pierres parfois rubéfiées. Elle est ornée d'un cordon digité sous le bord, relié à un second par des cordons verticaux, et d'au moins une languette. Aucune limite de fosse n'a été observée. Seules des pierres verticales plaquées sur le pourtour suggèrent la présence d'un système de calage, ce dernier étant complété par un niveau de petits galets et de blocs sous la jarre. Les deux autres pots ont été découverts debout dans le secteur 4. Le premier, d'une hauteur de 55 cm pour un diamètre

maximal de 60 cm, est presque intégralement conservé (fig. 13). Bien qu'aucune limite de fosse n'ait été observée, le déplacement de certains tessons suggère qu'il devait être au moins partiellement enterré, en tout cas pour les deux tiers inférieurs, avec un espace extérieur restreint et qu'il devait être vide. Il est orné de deux cordons lisses de section triangulaire placés sous le bord et reliés par deux anses en X. Le fond est plat et la panse présente un enduit irrégulier. Le second récipient est très fragmenté et n'est conservé que partiellement sur une hauteur de 30 cm. Toutefois, les tessons sont en connexion. A nouveau, aucune limite de creusement n'est visible, cependant nous supposons la présence d'une fosse pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le récipient précédent. En effet, certains éléments ont glis-

sé à l'extérieur du pot le long de la partie inférieure. Ce vase est orné de deux cordons lisses horizontaux placés sous le bord qui n'est toutefois pas conservé. Le fond est plat. Ces trois récipients sont attribuables au Bronze moyen.

Géraldine Nater

.....
Investigations et documentation : AC et archéo développement.
Rapports : Géraldine Nater, Fey. Loverens. Int. 11489. Parcelle 1286. 2^e campagne de fouille octobre 2015, archéo développement Sàrl, Cortaillod, novembre-décembre 2015.
Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerly, CH – Fey. Loverens FL15. Int. 11324. Charbons de bois. Rapport d'analyse radiocarbone par AMS LRD16/R7246R-2, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 24 février 2016.

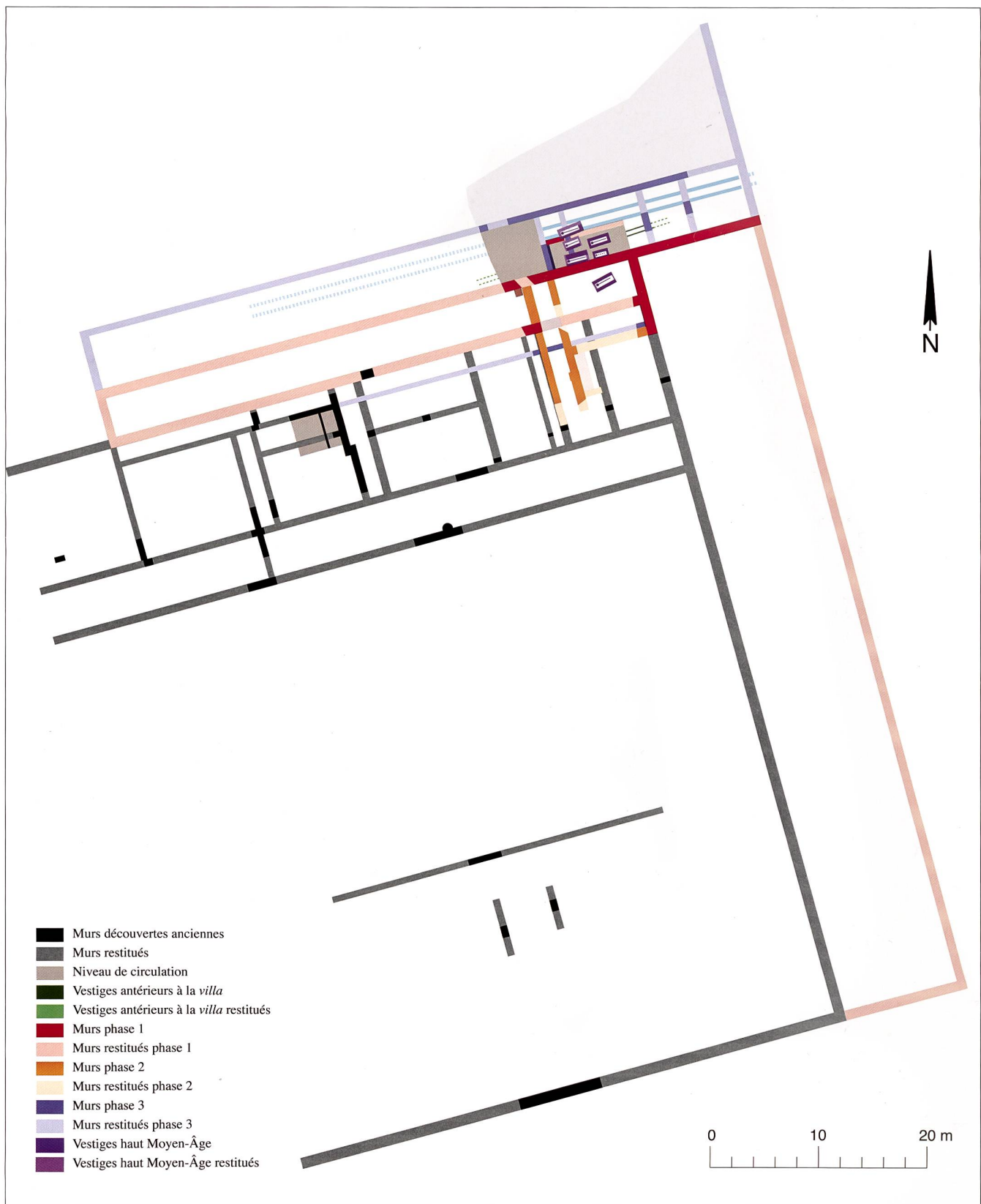


Fig. 14 FIEZ - Au Village. Plan schématique des vestiges. Ech : 1/500 (© Archeodunum SA, S. Thorimbert).

FIEZ

Au Village

District du Jura-Nord vaudois

CN 1183 – 537 901 / 186 496

La Tène - Époque romaine - Haut Moyen Âge

Fossé – Villa gallo-romaine – Tombes

La construction de deux maisons individuelles sur une parcelle située au centre du vieux bourg de Fiez, à l'emplacement de la villa gallo-romaine, a donné lieu à la fouille exhaustive des vestiges menacés, incluant un fossé antérieur à la villa, une partie inconnue de l'établissement romain et quelques sépultures datant du Haut Moyen Âge. D'une manière générale, l'état de conservation des aménagements est médiocre du fait de la faible profondeur d'enfouissement n'excédant pas 15 cm. Ils ont, par conséquent, subi une forte érosion et des dégradations dues à de nombreuses perturbations modernes.

Conservée sur une longueur de 14 m environ, une structure fossoyée à fond plat renferme dans son comblement des fragments de céramique de La Tène finale, associés à des tessons datés du début du 1^{er} s. apr. J.-C. Malgré son caractère isolé, cette découverte suggère l'existence d'un établissement rural du Second âge du Fer et/ou de la période augustéenne, presque entièrement nivelé dans la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. lors de la construction de nouveaux bâtiments appartenant à la villa gallo-romaine. Révélant une partie totalement insoupçonnée de l'établissement romain, la campagne de fouilles a notamment mis au jour plusieurs murs, quelques niveaux de circulation, des fosses et des foyers. L'emprise de la *pars urbana* s'en trouve ainsi agrandie au nord et à l'est. Bien que la chronologie relative entre les différents aménagements ne soit pas toujours évidente, une succession d'au moins trois étapes de construction a pu être proposée (fig. 14).

Matérialisée par plusieurs murs, la première phase correspond sans doute à l'état principal de la villa. La deuxième est caractérisée par l'ajout de nouvelles maçonneries, entraînant une restructu-



Fig. 15 FIEZ – Au Village. Sépulture datée du Haut Moyen Âge [©Archeodunum SA, S. Thorimbert].

ration des espaces. Enfin, si la troisième étape de construction voit quelques transformations effectuées à l'intérieur des locaux préexistants, elle est surtout marquée par la mise en œuvre d'un agrandissement au nord.

Le site a également livré sept sépultures implantées dans les niveaux de démolition de l'établissement romain. Lors du réinvestissement des lieux, une partie des murs était encore visible. En effet, deux tombes sont accolées au parement d'une des maçonneries. Bien que le maintien en élévation des autres murs n'ait pas pu être prouvé archéologiquement, cette hypothèse permet de postuler la présence d'un ou plusieurs enclos funéraires.

Orientées selon un axe ouest-est, six sépultures se trouvent dans l'emprise des bâtiments et sont entourées de murets non maçonnés, constitués d'éléments provenant des couches de démolition environnantes (fig. 15). Parmi elles, seules deux ont livré du mobilier associé aux défunts, offrant néanmoins des éléments de datation. L'inventaire comprend trois boucles d'oreille en bronze, une agrafe vestimentaire à double crochet en bronze et un couteau en fer. Les éléments de parure permettent de dater l'implantation de ces deux tombes de la deuxième moitié du 7^e siècle. Les cinq autres sé-

pultures sont très certainement contemporaines.

Située à l'extérieur des bâtiments, la sépulture d'un immature âgé de 3 mois, au maximum, n'est pas délimitée par un aménagement périphérique et son orientation est inversée. L'isolement et les caractéristiques de cette tombe soulèvent des doutes quant à sa contemporanéité avec les autres sépultures. Toutefois, seule une datation ¹⁴C pourrait apporter des éléments de réponse à cette hypothèse.

Au moins trois sépultures ont livré quelques ossements en réduction, appartenant à des individus immatures. Ces éléments mal préservés posent la question de l'utilisation répétée du site comme lieu d'inhumation au cours d'une période (Haut Moyen Âge) ou de plusieurs (époque romaine et Haut Moyen Âge).

Sophie Thorimbert

.....
Investigations et documentation : Archeodunum.

GRANDSON

Rue Haute - Rue Jean-Lecomte - Place de l'église

District du Jura-Nord vaudois
CN 1183 - 539 583 / 184 576

Moyen Âge - Époque moderne

Cimetière, artisanat - Habitat, voirie

Les travaux de remplacement des services (EU/EC, gaz, électricité) et le réaménagement des installations de surface de la Rue Haute depuis la Place du Château jusqu'à la Rue Jean-Lecomte, ainsi que des ruelles perpendiculaires ont nécessité un suivi archéologique constant. Ce secteur se trouve en effet au cœur du tissu urbain médiéval et, en grande partie, dans l'emprise de l'ancien monastère et du cimetière attenant. Sur le tracé excavé à ce jour, on observe les anciens niveaux de voirie (pavage par exemple) et la présence d'un réseau pour les eaux usées composé d'un important collecteur courant sous la Rue Haute, ainsi que les raccordements secondaires. Ces aménagements remontent probablement aux 18^e-19^e siècles.

Dans la partie inférieure de la Rue Haute, sont apparus les vestiges des maisons qui occupaient cet espace au moins jusqu'au deuxième quart du 19^e siècle (cadastre 1828); en effet le tracé actuel de la rue ne correspond pas au tracé ancien: jusqu'au 19^e siècle, elle ne débouchait pas directement sur la place du Château mais venait rejoindre la rue Basse à l'emplacement de la ruelle qui relie les deux rues actuellement.

En remontant en direction de l'ouest vers la place de la Fontaine, plusieurs éléments intéressants sont à signaler. La présence de murs maçonnés témoigne de l'implantation de maisons sous la partie sud de la chaussée, qui était alors beaucoup plus étroite; l'un des bâtiments au moins a subi une destruction violente attestée par une couche d'incendie à la Rue Haute n^{os} 5-7.

Plus haut, sont apparus les vestiges d'une forge médiévale (Rue Haute n^{os} 30-32), sans structures de combustion identifiées, mais avec des niveaux de



Fig. 16 GRANDSON - Rue Haute - Rue Jean-Lecomte - Place de l'église. Vue du puits situé à l'est de la fontaine octogonale de 1636 (© Archéotech SA).

rejet très bien stratifiés. Ils contiennent une forte densité de scories en calotte inclus dans un substrat carbonneux riche en éléments de terre cuite probablement liés aux aménagements de la zone de travail.

Sur la place de la Fontaine octogonale datée de 1636, un puits entièrement comblé a été mis en évidence; seul le dégagement de son arase a été effectué (fig. 16). Entre cette structure et le chœur de l'église ainsi qu'entre la Ruelle du Temple et la Rue Haute sont apparues les premières sépultures en lien avec le cimetière (paroissial dès le 15^e siècle). A ce jour, une centaine de sépultures ont été dégagées (cf. fig. 1). Toutes d'orientation ouest-est, elles regroupent des individus inhumés principalement dans des fosses simples et des coffrages non cloués. Seules deux tombes en dalles

ont été mises en évidence. De nombreux recoupements ont été constatés entre elles, ainsi qu'avec les couches archéologiques en lien avec l'église remontant à l'époque romane (12^e siècle) jusqu'à la première moitié du 16^e siècle. Malgré la quasi absence de mobilier, une analyse poussée de la séquence stratigraphique devrait déboucher sur des datations par phases.

L'étude anthropologique est en cours, mais une rapide analyse de terrain montre des individus périnataux, immatures et adultes des deux sexes, répartis dans tous les secteurs investigués.

Anna Pedrucci, Frédéric Carrard, François Menna et Sophie Thorimbert

.....
Investigations et documentation: Archéotech et Archeodunum.

L'ABBAYE

Fondation de la Croisée
District du Jura-Nord vaudois
CN 1221 – 514 340 / 167 100
Moyen Âge – Époque moderne
Habitat

La réalisation de deux sondages en plein centre du village de l'Abbaye dans le cadre de l'extension du bâtiment de la Fondation de la Croisée de Joux s'inscrit dans la problématique de la localisation de vestiges de l'abbaye des Prémontrés dont la fondation est datée du 12^e siècle. Le bâtiment concerné par les travaux correspond à l'ancien hôtel de ville. Il était englobé dans un tissu bâti avant qu'un violent incendie ne détruise les habitations adjacentes en 1966. Pour des questions de norme de sécurité, les bâtiments ne furent pas reconstruits au même endroit laissant un espace libre au milieu du village (fig. 17). Dans les

sources diverses à disposition (articles de presse, courriers, photos, etc.), il est fait mention de la découverte de vestiges du cloître de l'abbaye. Cependant aucun document archéologique ne vient étayer et normaliser ces découvertes dont les témoins les plus manifestes, des arcs de style gothique, furent déposés et remontés en dehors des lieux du sinistre. Les efforts de l'archéologue cantonal d'alors, Edgar Pélichet, pour sauver des éléments anciens semblent avoir été contrecarrés par la volonté de la commune de se débarrasser au plus vite de ces ruines encore fumantes. Une expertise fédérale fut toutefois réalisée par Pierre Margot, alors que les pelleteuses avaient déjà balayé la zone. Il remarque que les arcades de baies du premier tiers du 15^e siècle, attribué aux arcs du cloître, étaient pourvues de feuillures et donc de vitrages ce qui rend douteuse la première interprétation. Il signale également l'existence d'une baie de 15^e siècle dans un bâtiment qui va être démolie. Ces éléments sont à rapprocher de certains détails ornementaux de la tour clocher, seul vestige de l'église médiévale démolie, dont les éléments les plus anciens

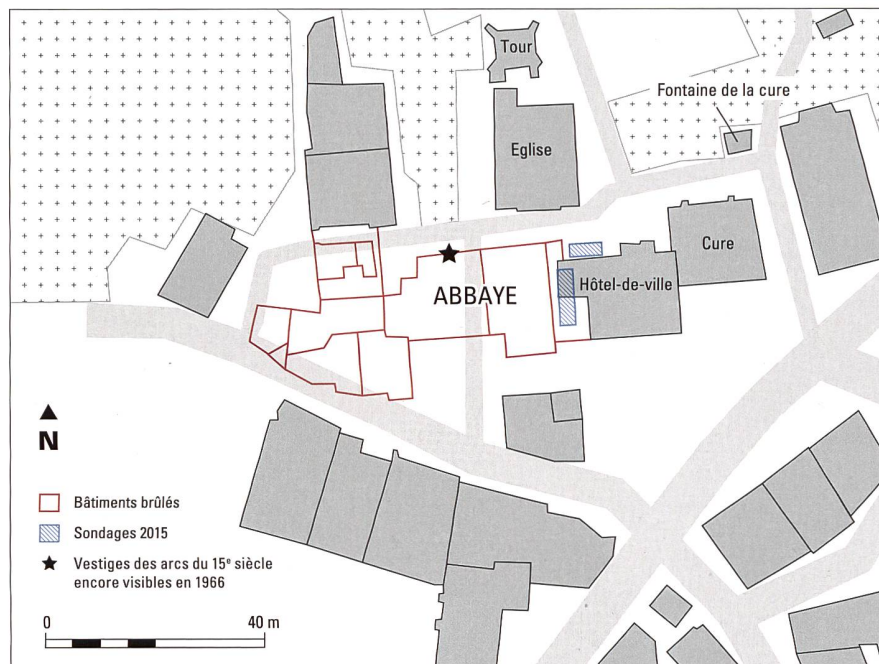


Fig. 17 L'ABBAYE – Fondation de la Croisée. Plan général avec les bâtiments brûlés, l'emplacement des arcs gothiques et les sondages de 2015 [© Archéologie cantonale, Lausanne].

remontent au 13^e siècle. En l'absence d'investigation au moment des démolitions, les questions demeurent entières. Les sondages de 2015 ont révélé une importante couche d'incendie : dans le sondage 1 elle apparaît dans plusieurs niveaux (US5, US10, US9, US8, US11). La couche US5, très charbonneuse et cendreuse contient du matériel lithique et céramique contemporain ainsi qu'industriel qui permet bien d'attribuer ces niveaux à l'incendie des maisons en 1966. Le sédiment gris sableux (US7) qui scelle ces niveaux correspond plutôt à un nivellement de ces US après le sinistre. Les sables jaunes (US4) peuvent être interprétés comme une couche de nivellement et de scellement post incendie pour assainir la zone. Une couche sableuse (US3) riche en charbons pourrait correspondre à un apport de sédiment issu d'une autre zone de l'incendie. Enfin, les couches US2 et US7 sont des niveaux de surélévation et de préparation pour l'aménagement de la petite place où se trouvait la fontaine, avant les travaux de 2015. Le deuxième sondage présente un niveau d'incendie qui ne semble pas avoir été remanié comme dans le sondage 1.

Il est très partiellement conservé car détruit par une conduite et des réseaux qui passent sous le sol du garage. Une zone particulièrement rubéfiée et riche en charbon de bois a livré de nombreux fragments de carreaux de poêle glaçurés vert et brun (étude non réalisée jusqu'alors). Par ailleurs, le tracé du mur de façade des anciens bâtiments a été localisé en bordure du sondage. Ces découvertes témoignent de la présence d'éléments anciens présents dans les bâtiments détruits, sans toutefois apporter de données sur l'abbaye dont les plans proposés dans les dossiers sont peu fiables. Au vu de l'ampleur des destructions récentes, il est peu probable que les connaissances soient bouleversées sur ce site monastique. Les seuls points pouvant encore fournir des données restent la tour du clocher ainsi que d'éventuels vestiges conservés dans des bâtiments.

Marion Liboutet

Investigations et documentation : AC.



Fig. 18 LA SARRAZ-ECLEPENS – Le Mormont. Fosse 779 creusée à 90% dans la roche [profondeur observée 1,04 m], contenant deux dépôts successifs (©Archeodunum SA).

LA SARRAZ-ECLEPENS

Le Mormont

District de Morges

CN 1222 – 530 800/ 167 610

La Tène – *Époque romaine*

Lieu de culte – Route

La nouvelle campagne de fouilles a porté sur une surface située sur le flanc nord-ouest de la colline du Mormont, qui correspond à l'étape 6 de l'extension programmée de la carrière par l'entreprise Holcim SA. Les travaux de 2015 s'inscrivent dans un projet de fouille échelonné sur deux ans, la suite étant prévue dès le printemps 2016.

Durant ces sept premiers mois, le diagnostic archéologique et la documen-

tation de la stratigraphie générale de cette surface ont été réalisés ainsi que la fouille extensive de sa moitié nord (9000 m²).

Cette campagne a mis au jour un peu plus de 80 structures, parmi lesquelles 27 fosses à dépôts, une dizaine de trous de poteau, dont plusieurs feront l'objet d'analyses ¹⁴C, des fosses dépotoir et à rejet de scories et quelques foyers. Un nouveau tronçon de la route romaine a également été documenté.

La majorité de fosses à dépôts se trouve dans la partie centrale de la surface fouillée. Seize d'entre elles sont implantées dans une grande cuvette creusée par le glacier à la surface de la roche calcaire et forment une concentration plutôt circulaire.

Les fosses sont cylindriques et leurs diamètres varient entre 1 m et 1,30-1,40 m pour des profondeurs comprises entre 1 m et 2,75 m. Leur creusement a le plus souvent atteint le calcaire, qui a parfois été excavé sur des profondeurs qui varient entre 0,60 et 1,80 m (fig. 18).

Leur remplissage comporte des ensembles mobiliers très riches, notamment le premier dépôt de la fosse 842, qui comprend un squelette de vache et un squelette de poulain associés à des restes de cochons, de moutons, aux fragments de plusieurs vases et à de nombreux objets en fer (serpentes, anneaux et couteau) et en bronze (la moitié d'un torque, une aiguille et un probable quinnaire fourré) (fig. 19). Le premier dépôt de la fosse 778 est également exception-

nel. Il est composé d'un squelette entier de cheval couché sur le côté, la tête en position verticale et le museau appuyé contre la roche, d'une hache en fer, posée à proximité de la colonne vertébrale de l'animal, et de nombreux tessons appartenant à plusieurs vases, dont une bouteille peinte.

Six récipients en métal (quatre chaudrons bimétalliques, un bassin en bronze et un poêlon en fer), répartis dans autant de fosses, ont également été découverts cette année. Associés à des ossements animaux ou à d'autres objets métalliques (crémaillère, couteau, petit récipient), plus rarement à des tessons, ils reposent près du fond des structures (fig. 20).

Une trentaine de monnaies (23 potins et 7 quinaires), dont trois proviennent du remplissage des structures, enrichit le corpus tout en confirmant le caractère homogène du faciès recueilli sur le site du Mormont.

Enfin, notons que les fosses découvertes en 2015 ne contenaient que des ossements humains isolés (calotte crânienne, fémur, tibia) et que les meules et les outils en fer sont rares dans la composition des ensembles mobiliers. Les restes de faune domestique, la quincaillerie et les céramiques en revanche sont présents dans l'ensemble des fosses. La découverte de pas moins de six récipients métalliques déposés dans des fosses installées à proximité les unes des autres distingue assez nettement ce secteur dans l'ensemble du site.

Les limites de l'occupation de la fin de l'âge du Fer n'ont toujours pas été atteintes, de nombreuses structures ayant été découvertes en périphérie de l'étape concernée par les travaux.

Claudia Nitu

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Claudia Nitu, avec les contributions d'Audrey Gallay, Anne Geiser, Michel Guélat, Patrice Méniel et Carine Raemy, *Le Mormont. Communes d'Eclépens et de la Sarraz. Rapport intermédiaire de la campagne de fouille 2015*, Archeodunum SA, Gollion, avril 2016.



Fig. 19 **LA SARRAZ-ECLEPENS** – Le Mormont. Fosse 842. Dépôt composé de restes animaux, dont les squelettes d'un boeuf et d'un poulain, de fragments d'au moins cinq vases et de plusieurs menus objets en bronze et fer [© Archeodunum SA, C. Cantin].



Fig. 20 **LA SARRAZ-ECLEPENS** – Le Mormont. Fosse 840. Dépôt d'un poêlon en fer au fond de la fosse creusée dans le calcaire sur 0,70 m de profondeur [© Archeodunum SA, L. Nicod].

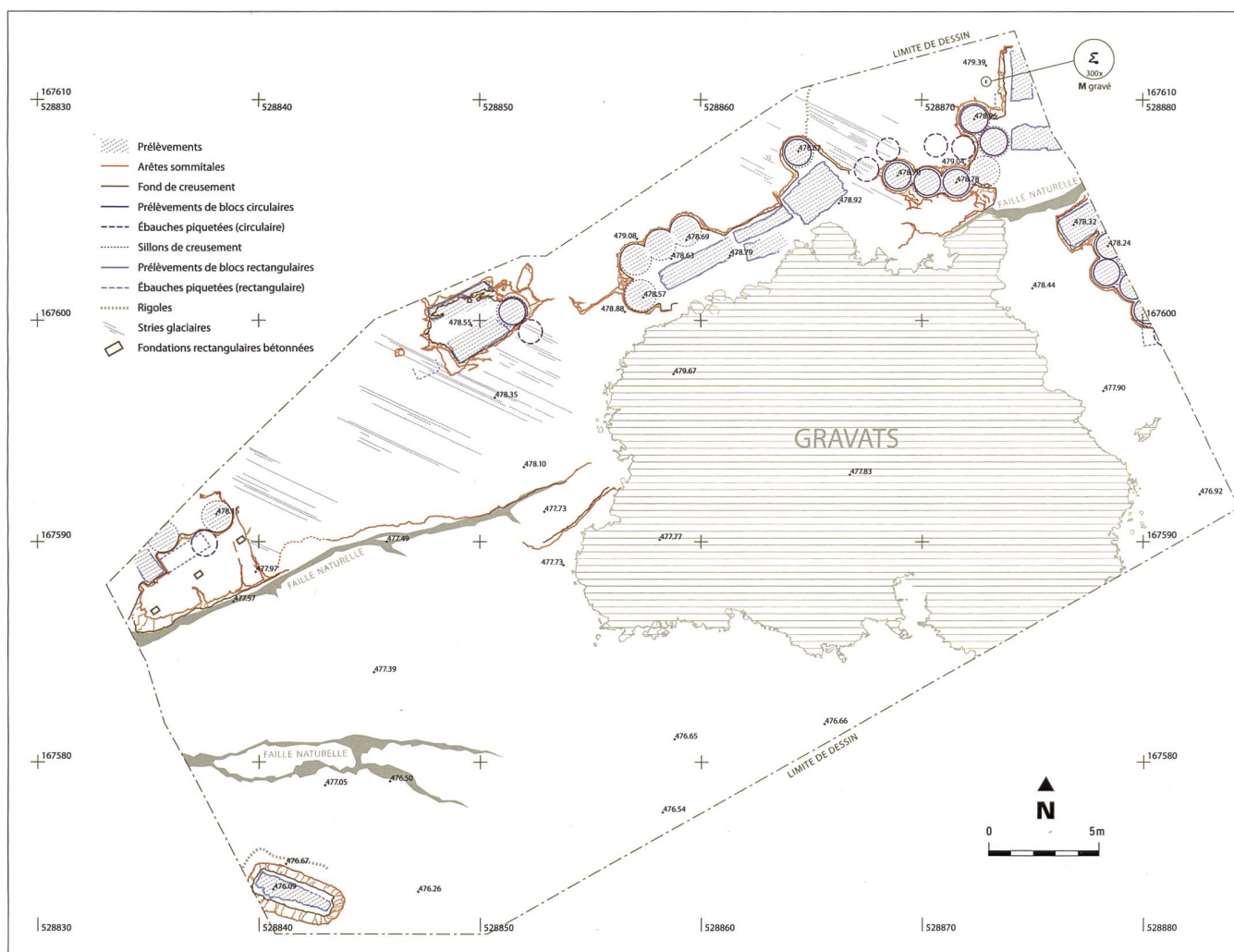


Fig. 21 LA SARRAZ – Rue du Chêne, Au Pré du Marbre. Plan d'ensemble de la dalle calcaire avec l'emplacement des prélèvements des blocs et les ébauches piquetées (© Archéologie cantonale, Lausanne, D. Glauser, d'après relevé Ch. Falquet).

LA SARRAZ

Rue du Chêne, Au Pré du Marbre

District de Morges

CN 1222 – 528 859 / 167 590

Moyen Âge ? – Époque moderne ?

Carrière, artisanat, extraction de blocs

À la fin du mois d'octobre 2015, lors des travaux préliminaires à la construction de deux immeubles, l'enlèvement de la terre végétale met à nu une grande dalle calcaire (Urgonien supérieur), inclinée en direction du sud-est, qui s'étend sur toute la parcelle. Les ouvriers sont intrigués par d'étranges dépressions circulaires qui semblent avoir été creusées

dans le calcaire, et le 3 novembre, Monsieur André Wallimann, directeur du bureau d'architecture Protec Sàrl, avertit l'Archéologie cantonale de la présence de ces vestiges. Le lendemain, une visite sur place de deux archéologues confirme l'intérêt de ce site. Il est alors décidé de dégager à la main un maximum de ces dépressions. Cette opération, qui s'est déroulée entre le 5 et le 10 novembre, a été réalisée par Christofer Ansermet, Marion Liboutet et Christian Falquet. Un total de 48 structures anthropiques ont été reconnues (fig. 21). La majorité d'entre elles sont des négatifs de prélèvements de blocs circulaires (18) qui devaient mesurer environ 120 cm

de diamètre pour une épaisseur d'une trentaine de centimètres (fig. 22) et de blocs rectangulaires de dimensions variées (11).

Des ébauches piquetées sur la dalle calcaire ont également été observées. Nous en avons dénombré 7 circulaires, d'un diamètre variant entre 104 et 113 cm, ainsi que 4 rectangulaires, la plus grande mesurant 235 par 80 cm (fig. 23 A et B). Un relevé du site a été réalisé à l'aide d'un drone par l'entreprise Archéotech (fig. 24) ce qui a permis d'obtenir une excellente documentation graphique tridimensionnelle.

Des observations réalisées sur place par Monsieur Alain Vos, tailleur de pierre, ont

mis en évidence certains gestes techniques réalisés par les anciens carriers, comme par exemple l'emploi de pics à manches lors des creusements ou la réalisation d'encoches à la base des blocs pour permettre leur enlèvement. Deux phases distinctes d'extraction ont été reconnues. En plusieurs points du site, on a pu constater que les éléments rectangulaires avaient été extraits avant les pierres circulaires. La fonction de ces blocs rectangulaires ne peut pas être précisée pour l'instant. Un passage en revue de la pétrographie des éléments architecturaux ou des bassins de la région permettrait sans doute de répondre à cette question.

Les éléments circulaires correspondent quant à eux probablement à des meules. Les meules archéologiques recensées pour la Suisse présentent en moyenne des diamètres bien inférieurs (entre 40 et 45 cm) mais ce sont des meules manuelles telles que celles extraites dans les carrières du Châbles (FR) et



Fig. 22 **LA SARRAZ** – Rue du Chêne, Au Pré du Marbre. Dégagement des négatifs des prélèvements des blocs circulaires (© Archéologie cantonale, Lausanne, Ch. Falquet).



Fig. 23 **LA SARRAZ** – Rue du Chêne, Au Pré du Marbre. **A** Ebauches piquetées circulaires et rectangulaires (© Archéologie cantonale, Lausanne, Ch. Falquet). **B** Ebauches piquetée circulaires et négatifs des blocs (© Archéologie cantonale, Lausanne, M. Liboutet).



Fig. 24 LA SARRAZ – Rue du Chêne, Au Pré du Marbre. Vue aérienne du site (© Archéotech SA).

de Chavannes le Chêne (VD), datées de l'époque romaine. Les dimensions des pièces extraites à La Sarraz, bien supérieures à ces dernières, renverraient à une fabrication plus récente, médiévale ou moderne.

Bien que le type de calcaire du site, lisse et très peu abrasif ne se prête a priori pas à un tel emploi, le creusement de rayons et de petites stries sur l'une des faces permet d'obtenir des meules à blé produisant une farine particulièrement fine. Il n'est pas non plus exclu qu'il s'agisse d'une meule destinées à fonctionner verticalement sur une tranche piquée ou cannelée utilisée pour le broyage d'oléagineux. Une autre utilisation de ces blocs, comme éléments architecturaux par exemple, ne peut toutefois pas être exclue. La configuration particulière du

terrain, qui se présente sous la forme d'une grande dalle fortement inclinée, empêche toute accumulation de sédiment à cet endroit et la stratigraphie est inexistante. La faible couche de terre végétale, dans laquelle a été découvert du mobilier parfois très récent, repose directement sur le calcaire. Les rares éléments recueillis lors du nettoyage du fond des structures (clous en fer, fragments de verre, petits morceaux de céramiques vernissées) ne permettent malheureusement pas de dater précisément cette exploitation.

Le creusement des fondations des deux immeubles, ainsi que la création d'un parking souterrain, profondément implantés dans le calcaire, ont nécessité l'emploi d'explosifs et ont engendré la destruction presque totale des vestiges

sur cette parcelle. La «Carte du territoire de La Sarraz» d'A. de Mandrot, datée de 1858 et exposée au musée de cette cité, fait mention pour cette région du lieu-dit *Au Pré du Marbre*, allusion au grain particulièrement fin et blanc de ce banc de calcaire.

Notons encore que la carrière s'étend très probablement sur les parcelles voisines, notamment en direction du nord-ouest. Pour protéger ces vestiges éventuels des aménagements futurs, une Région archéologique a été créée, englobant toute la zone.

Christian Falquet et Marion Liboutet

.....
Investigations et documentation : AC.

LAUSANNE

Vidy Boulodrome

District de Lausanne

CN 1243 – 535 270/ 152 446

Époque romaine

Vicus (habitat, portiques, artisanat, voirie)

L'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne (IASA) a effectué pour la troisième fois sa fouille-école à Lausanne-Vidy, sous les terrains de pétanque du *Boulodrome*. Cette opération a été menée avec l'autorisation et le soutien de l'Archéologie cantonale et s'est déroulée dans le cadre du projet urbanistique *Métamorphose* de la Ville de Lausanne. La surface de fouille (860 m²) est restée la même depuis 2014 (cf. *AVd. Chroniques 2014*, p. 115-116), les buts de la campagne de l'été 2015 étant d'affiner la connaissance du bâtiment 2 et de terminer la fouille du bâtiment 1 et son portique. Si la fouille du portique a bien été menée jusqu'aux

premières traces de fréquentation de l'époque romaine, celle du bâtiment devra être terminée en 2016.

L'occupation du site en sept grandes périodes (A-G) mises en évidence lors des précédentes opérations a été confirmée et la chronologie a pu être affinée.

Les niveaux les plus anciens de l'époque romaine (période G) remontent au changement d'ère et sont caractérisés par des couches de colluvions où ont été repérées de rares structures en creux, uniquement sous les futurs portiques du bâtiment 1. Cette occupation sporadique du secteur semble avoir cessé à l'époque tibérienne.

Ce n'est en effet qu'au début de la période F (60 apr. J.-C.) que de nouvelles structures ont été implantées dans cette portion restreinte du site. Durant une trentaine d'année, les activités sont caractérisées par des aires ouvertes, des sols de galets et des zones à fonction artisanale. Il faut attendre la période E (90 à 100 apr. J.-C.) pour avoir la

certitude qu'il existait déjà un bâtiment sous la future maison maçonnée B1 et des aménagements viaires à l'extérieur. L'agencement interne de B1 est caractérisé par de nombreux foyers en dalles de terre cuite, ainsi que par des sols en terre battue. Les cloisons, quant à elles, n'ont que très rarement pu être mises en évidence et il semblerait qu'il faille les restituer sur des poteaux porteurs. Devant le bâtiment, l'aménagement le plus notable de cette période est sans conteste la construction du *decumanus*, dont la fondation massive contient des blocs dépassant les 80 cm.

Les vestiges de la période D (100 à 200 apr. J.-C.) n'ont été explorés en 2015 que dans une partie restreinte de la moitié septentrionale de B1, les autres couches ayant déjà été fouillées en 2014 ou n'ayant pas été atteintes dans l'emprise de B2. Ils ont livré un foyer fait de *tegulae* récupérées ainsi qu'un sol en terre battue. La période C n'est représentée en 2015 que dans l'emprise du bâtiment 2, par-



Fig. 25 LAUSANNE – Vidy Boulodrome. Photogrammétrie du chantier (© Archéotech SA).

tiellement dégagé en 2014. L'exploration de ces niveaux a mis en évidence trois états maçonnés, dont le premier n'a été que partiellement atteint et dont la date de construction reste à définir. La partie avant de B2 à l'état 2 (200 à 270 apr. J.-C.) est caractérisée par un plan classique avec un couloir central et des pièces le bordant. Les parois sont faites en matériaux légers (torchis, tuiles récupérées) et montées sur des solins maçonnés, alors que les sols connus sont en terre battue. Un incendie très violent a causé la démolition de cette partie de B2 dans la deuxième moitié du 3^e siècle apr. J.-C. Les couches de démolition étalées ont servi de fondation de sol durant l'état 3 (270 à 280 apr. J.-C.) (cf. *AVd. Chroniques 2014*, p. 115-116).

La fouille de la période B (280 à 340 apr. J.-C.) a à nouveau montré l'importance de l'occupation du secteur à la transition entre le 3^e et le 4^e siècle avec une réutilisation d'une partie des murs de B2 soutenus et prolongés par des poteaux, ainsi que la construction d'un nouveau puits (portant le nombre total de ces structures à trois).

Enfin, le site a continué de livrer des traces de fréquentation du 4^e siècle de notre ère et des éléments postantiques, regroupés dans la période A.

La campagne de 2016 permettra de terminer la fouille du bâtiment 1, de poursuivre celle du bâtiment 2 et d'ouvrir une nouvelle zone située sur une troisième maison, déjà partiellement explorée en 1990 (cf. C. May Castella, *Boulodrome, Prés-de-Vidy. Intervention archéologique 1990*, rapport inédit, Archéologie cantonale, Lausanne, 1991).

Fanny Lanthemann

Investigations et documentation : IASA.
Rapport : Fanny Lanthemann, Thierry Luginbühl (dir.), *Lausanne-Vidy Boulodrome. VB15 / Int. 10868, Rapport d'intervention des fouilles-écoles UNIL – IASA juin-juillet 2015. Vol. 1. Texte, figures, planches et mise en phase. Vol. 2. Répertoire des unités de fouille, des photographies et des dessins. Vol. 3. Inventaire général du mobilier*, IASA, UNIL, décembre 2015.

LAUSANNE

Tranchée Vidy

District de Lausanne

CN 1242 – 535 610 / 152 140

Époque romaine

Vicus (habitat, voirie)

De mars 2015 à février 2016, l'installation de nouveaux réseaux d'électricité et le remplacement de conduites de gaz par la Ville de Lausanne a occasionné le suivi archéologique d'une tranchée longue de 600 m, ainsi que la surveillance de diverses excavations en marge du projet, sur une surface totale d'environ 1500 m². La tranchée principale s'étend depuis le rond-point de la Maladière jusqu'au chemin de Bois de Vaux, en passant par la route de Vidy, à travers les quartiers orientaux et centraux du *vicus* de *Lousonna*. Près de la moitié du tracé a livré des vestiges, *a priori* exclusivement d'époque romaine (étude en cours). Les dimensions de la tranchée – en moyenne 2,40 m de large et 1,60 m de profondeur – ont permis de relever la plupart de ces vestiges en plan et en coupe, bien que certaines parties plus étroites (1,20 m) et/ou plus profondes (jusqu'à 4 m) aient nécessité des moyens techniques et un mode de documentation adaptés.

La partie orientale de la tranchée enjambe le cours du Flon et permet d'entrevoir l'intégration de la rivière dans le tissu urbain antique, surtout en rive droite où l'on observe une nette rupture de terrain renforcée par plusieurs enrochements successifs, au niveau présumé de l'ancienne berge. Plusieurs niveaux de chaussée et de portiques ont également été recoupés, en particulier à l'est du *forum* avec une portion du *decumanus maximus* constituée d'un puissant radier de blocs disposés en caissons, rechargé sur près de 80 cm par des couches de graviers. Dans les zones d'habitat le bâti est dense, avec notamment une cinquantaine de murs qui permettent de préciser le plan des *insulae* traversées. Techniquement, les aménagements rencontrés sont variés : murs porteurs maçonnés, murs bahuts en matériaux

mixtes, cloisons internes en matériaux légers, sablières basses sur solins de pierres sèches, poteaux plantés, sols maçonnés ou niveaux de terre battue, autant de modes de construction déjà attestés dans ce secteur du *vicus* (cf. Sylvie Berti Rossi, Catherine May Castella, *Trois siècles d'histoire à Lousonna. La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Archéologie, architecture et urbanisme*, Lousonna 8, CAR, 102, Lausanne, 2005).

Les aménagements extérieurs sont représentés par deux canalisations, une citerne et trois puits, dont un a livré des éléments de construction en bois.

La chronologie des vestiges doit encore être précisée, en particulier par l'étude du mobilier céramique et des monnaies, mais il est déjà possible d'évoquer une phase d'occupation initiale, matérialisée par des trous de poteaux, des fosses dépotoir et des sols sablo-graveleux indurés. La typologie du petit mobilier (fibule à disque médian, stylet en os à corps renflé...) et le faciès visiblement peu romanisé de la céramique associée à ces structures suggèrent une datation augustéenne ou plus précoce (LTD2b), en tout cas dans la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. À l'ouest du secteur, des empreintes d'éléments en bois également liées à cette première phase d'occupation sont comparables aux constructions sur poutres entrecroisées identifiées à 150 m de distance, sur le site de Chavannes 11 (état 1, vers 50 av. J.-C.), dont les meilleurs parallèles se trouvent dans les fortifications contemporaines de type *muris gallicus* (cf. Berti Rossi, May Castella 2005).

Romain Guichon

Investigations et documentation : Archeodunum.

LAUSANNE

Château Saint-Maire

District de Lausanne

CN 1243 – 538 398 / 152 920

Haut Moyen Âge - Moyen Âge – Époque moderne

Enceinte – Habitat

Dans le cadre des travaux de rénovation du Château, d'importants vestiges ont été mis au jour dans les tranchées de drainage et de canalisation ouvertes sur tout le pourtour de l'édifice ainsi que dans les caves.

Au niveau de l'esplanade, le mur d'enceinte occidental du château a été découvert (fig. 26). Il délimitait une cour attestée par les anciens plans et dont le niveau de marche se situait à peu près à la même altitude que l'actuelle place du Château. Du côté cour, le parement du mur d'enceinte était entièrement en briques, tandis que l'autre face, en moellons de molasse, était renforcée par des piliers engagés qui devaient soutenir le sous-sol voûté d'un bâtiment. Ce dernier protégeait la tête du pont, par lequel on franchissait la cour (fossé) et accédait à la porte monumentale de la tour. Le mur nord de ce bâtiment de garde correspond à l'actuel mur de l'esplanade (soubassement en brique), l'angle nord-ouest au contrefort. Sa façade occidentale a été localisée dans un sondage : la maçonnerie est adossée, du côté sud, à deux murs plus anciens. Les vestiges du mur d'enceinte et du bâtiment de garde sont très bien conservés et affleurent à une trentaine de centimètres de la surface de l'esplanade. Dans les tranchées ouvertes le long des façades nord et sud de la tour, aucune couche archéologique n'était conservée. Dans la rue de la Barre, une épaisse maçonnerie disposée perpendiculairement à la tour est cependant apparue à 3 m de l'angle nord-est du château. Doté d'un parement nord en blocs de molasse équarris, et construit sur l'arrière contre le substrat molassique affleurant au moins 1,50 m plus haut, ce mur fortement arasé devait anciennement barrer le passage et faire



Fig. 26 LAUSANNE – Château Saint-Maire. Le mur d'enceinte de la cour qui entourait la tour, vue vers le nord (© Tera sàrl).

partie des fortifications protégeant l'entrée aux caves. A l'intérieur du donjon, dans la cave nord, deux balanciers utilisés pour la frappe de la monnaie ont été mis au jour, quelque trente centimètres sous la dalle en béton du sol (cf. *supra* Etude p. 68-75). Les deux balanciers sont mentionnés sur un plan de Perregaux daté de 1811. Le premier est qualifié « d'ancien » sur ce relevé qui décrit le projet du nouveau balancier disposé en face d'une fenêtre à agrandir en façade nord. Les deux balanciers ont été désaffectés et enfouis avant 1893, date

à laquelle la cave avait une autre affectation. La découverte de tels aménagements étant rare, une mise en valeur des deux balanciers a été prévue.

Dans la cave sud, seule une citerne carrée (1,50 m de côté) est apparue dans l'angle sud-ouest. Sa partie supérieure est constituée d'une maçonnerie au parement en brique ; sa partie inférieure est taillée dans le substrat molassique.

Alessandra Antonini

Investigations et documentation : Tera.



Fig. 27 **L'ISLE** – La Ville. Vue en plan du soubassement de la muraille médiévale avec au centre le comblement empierré. Le madrier de droite, en remploi, présente une mortaise non fonctionnelle (© Archeodunum SA, F. Menna).

L'ISLE

La Ville

District de Morges

CN 1222 – 520 981 / 163 585

Moyen Âge - Époque Moderne

Muraille, collecteurs, coulisse, murs, fossé

Les fouilles se sont déroulées à la faveur du remplacement des services dans la partie médiévale du bourg de L'Isle. Le bourg médiéval, dont les plans anciens conservés sont peu précis, était entouré de murailles dotées de tours. Il a disparu lors de l'incendie de 1836. La trame urbaine du village actuel diffère totalement de la précédente. Les travaux en cours à l'entrée orientale du village ont mis en évidence, dans les couches superficielles, d'anciens niveaux de routes modernes qui scellent une importante couche de démolition carbonneuse utilisée comme remblais, après l'incendie. Ces éléments recouvrent plusieurs coulisses maçonnées, des bras fossiles de la Venoge et des zones marécageuses antérieures à la catastrophe.

Le sommet d'une tranchée de fondation a été mis au jour sur une longueur de 1,40 m, perpendiculairement à une tranchée de service. D'une largeur de 2 m, pour une profondeur conservée de 1 m, elle a été creusée dans des niveaux humides liés à la présence de marécages. Elle a livré deux madriers couchés longitudinalement le long des bords de la tranchée de fondation. L'un est en bois de chêne (*Quercus* sp.), l'autre en sapin (*Abies alba*). De section rectangulaire, ils reposent sur leur côté le plus large (35 cm), pour une hauteur de 20 cm. Des poutres reposent perpendiculairement sur les madriers, sans systèmes de fixations conservés. Elles délimitent, avec les madriers, des caissons de 1,30 m sur environ 0,60 m. Ces derniers sont comblés, jusqu'au sommet de la tranchée de fondation, d'éclats de pierres de calcaire jaune mesurant jusqu'à 20 cm de côté (fig. 27). Ces pièces de bois ont été interprétées comme étant les soubassements de la muraille médiévale. Les fragments de calcaire proviennent vraisemblablement des déchets de taille des éléments de l'élévation. La fortifica-

tion construite dans un milieu instable et humide semble ainsi avoir nécessité un réglage de la semelle de fondation par une forte armature en bois.

Les analyses dendrochronologiques fixent la date d'abattage des bois aux environs de 1299. La construction de la muraille est toutefois plus tardive, car les mortaises non fonctionnelles qu'elles comportent prouvent que les bois sont en remploi. Il s'agit, selon toute réserve, de pièces de charpente.

A l'avant de la muraille, à une distance de 4 m en direction de l'est, deux madriers similaires aux premiers ont été mis en évidence. La datation de l'un d'eux, également en remploi, remonte à l'automne-hiver 1299-1300. Ils sont implantés le long de l'ancienne berge de la rive gauche de la Venoge, utilisée comme fossé défensif naturel, parallèle à la muraille dont la protection contre les crues a nécessité des travaux d'aménagement de berges.

Trois autres madriers de bois, en position secondaire dans les sédiments graveleux de la rivière, ont été mis en évidence. La date d'abattage de l'un est également établie par les analyses dendrochronologiques à l'automne-hiver 1299-1300. Ils proviennent probablement du démantèlement de l'aménagement de berge.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum.

LUCENS

Terrasses du château

District Broye-Vully

CN 1204 – 553 924 / 173 413

Moyen Âge - Époque moderne

Château, Habitat

Entrepris dès 2010, les travaux de consolidation et de réparation des murs de braie et de terrasse entourant le château se sont achevés cette année par l'intervention effectuée sur l'enceinte occidentale du ressat (bourg-refuge).

Comme les années précédentes, le constat sur les élévations a permis



Fig. 28 LUCENS – Terrasses du château. Vue générale de la fouille avec le mur d'enceinte effondré en arrière-plan (© Archéotech SA).

d'observer de très nombreuses réparations et reconstructions dues à la situation topographique en bordure du socle molassique très escarpé sur lequel est construit le château. Cette position a entraîné le glissement de plusieurs pans de mur, notamment à cause des eaux de ruissellement et de l'érosion de la molasse. L'abondante végétation qui s'était développée sur ces murs a également entraîné leur fragilisation.

La présence d'arbres sur la terrasse, dont les racines au fil du temps s'étaient imbriquées dans les interstices des maçonneries, a nécessité en outre le creusement d'un sondage de grandes dimensions destiné à reconstruire un pan de mur totalement effondré lors de l'arrachement des souches (fig. 28). Ce travail a nécessité une intervention archéologique qui n'était pas planifiée. Cette campagne d'investigations a ainsi

mis en évidence de nouveaux éléments attestant de la présence du ressat à l'emplacement de la terrasse occidentale. Les ouvertures bouchées situés dans l'enceinte donnent une bonne indication sur un ancien niveau de circulation qui devait se situer environ 4 mètres plus bas que l'actuel, peut-être directement sur le substrat molassique. Un constat similaire avait été effectué lors de la fouille pour l'installation du bassin ECA en 2007-2008 (cf. *RHV*, 2009, 117, p. 304-306). Cette fouille, bien que relativement peu étendue, avait déjà laissé entrevoir la complexité de l'occupation de cette terrasse: des constructions diverses (fonds de cabanes, caves, constructions légères, etc.) s'y sont succédées sur plusieurs siècles à partir du Moyen Âge. Outre la présence d'un nouvel édifice - peut-être une cave - jusqu'alors inconnu, dont seul un mur a pu être identifié,

la petite fouille de cette année a montré que des couches archéologiques en place subsistent sous les remblais de la terrasse, notamment un niveau charbonneux qui pourrait peut-être donner une datation ^{14}C . Cela permettrait de préciser l'occupation car le matériel archéologique est extrêmement rare voire inexistant.

Anna Pedrucci

.....
Investigations et documentation: Archéotech.
Rapport: Anna Pedrucci, Romain Andenmatten,
Lucens. Terrasses du château. Int. 11328. Analyse archéologique sommaire du mur d'enceinte du ressat (B1 à B3), et sondage archéologique sur la terrasse occidentale après suppression d'une souche, Archéotech SA, Epalinges, 28 octobre 2015.



Fig. 29 **MORGES** – Rue Louis-de-Savoie 51-53. Vue de la partie sud du rez-de-chaussée du no 51, avec le passage médian traversant l'ensemble du bâtiment de la rue aux jardins (© Archéotech SA, R. Andenmatten).

MORGES

Rue Louis-de-Savoie 51-53

District de Morges

CN 1242 – 527 860 / 151 200

Moyen Âge – Époque moderne

Habitat

Les travaux de rénovation des bâtiments nos 51 et 53 de la Rue Louis-de-Savoie à Morges ont nécessité un abaissement généralisé d'environ 0,5 m du sol des rez-de-chaussée. Ces aménagements s'inscrivant dans le parcellaire urbain médiéval, des sondages de diagnostic ont été réalisés par l'Archéologie cantonale. Cette intervention préliminaire ayant révélé de nombreux vestiges, un mandat de surveillance et de documentation archéologique a été attribué au bureau Archéotech SA.

L'ensemble de la surface du no 51 présentait des structures anciennes dans l'emprise des terrassements, tandis qu'au no 53 les vestiges se trouvaient plus profondément enfouis et n'ont été que ponctuellement observés. Cette intervention s'est concentrée sur les travaux de terrassement et seules les fondations

des murs conservés en élévation ont été étudiées.

Des murs de partitions intérieures et des sols des états antérieurs des bâtiments actuels ont été mis au jour. Certains correspondent aux aménagements observés sur les levés cadastraux de la première moitié du 18^e siècle (Charbonnier et Tissot, Plans de la Ville et Territoire de Morges, 1737, Ref. ACV, GB175 b). Le tracé d'un passage médian, traversant l'ensemble du bâtiment de la rue aux jardins au rez-de-chaussée de la parcelle 51, persiste ainsi dans l'organisation de l'espace inférieur jusque dans les derniers états de la maison (fig. 29). Des déplacements de limites parcellaires ou des reprises importantes des murs entre les nos 49-51 et 53-55 ont été mis en évidence. Le recul des façades sur rue, lors de travaux d'élargissement des voiries au 19^e siècle, était également visible. Des aménagements plus anciens ont aussi été ponctuellement observés. Deux états de constructions sur poteaux ainsi que des fosses ont été documentés dans l'excavation plus profonde pour la future cage d'ascenseur. Ces vestiges implantés directement dans des niveaux d'alluvions

pourraient correspondre à des aménagements médiévaux antérieurs à l'édification de bâtiments maçonnés sur ces parcelles.

Romain Andenmatten, Yanick Bourqui et Frédéric Carrard

Investigations et documentation : Archéotech.
Rapport : Romain Andenmatten, Yanick Bourqui, Frédéric Carrard, Morges. Rue Louis-de-Savoie 51 et 53. Int. 11364. Chantiers Belleux-Serex. Maisons urbaines. Investigations archéologiques, Archéotech SA, Epalinges, janvier 2016.

NYON

Complexe scolaire et sportif du Reposoir

District de Nyon

CN 1260 – 506 725 / 138 404

Époque romaine

Aqueduc

Cette fouille a été menée en préalable à la réalisation du Complexe scolaire et sportif du Reposoir, au nord-ouest du Chemin de Précossy. L'aqueduc alimentant la ville romaine de Nyon en eaux captées à Divonne-les-Bains (France, Ain) a été dégagé sur environ 30 m. L'intervention de 2015 est presque attenante au tronçon d'aqueduc de 12 m de longueur documenté en 2004 dans le giratoire à l'extrémité du Chemin de Précossy (cf. RHV, 113, 2005, p. 252). La voûte de la canalisation est préservée sur la majorité du tracé relevé. Aucun regard n'a été découvert dans l'emprise de la fouille. Comme c'était le cas pour les tronçons dégagés en 2013 et en 2014 dans le quartier de la Petite Prairie, un drainage est aménagé sous le piédroit est du canal. Les dalles de terre cuite constituant le fond du canal ont été partiellement récupérées dans le secteur fouillé. Un affaissement des piédroits de la canalisation, notamment sous l'effet d'infiltrations d'eau, a été observé localement. Ce phénomène n'affecte pas de manière évidente l'extrados de la voûte de l'aqueduc.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Archeodunum.

NYON

Rue Jules Gachet
District de Nyon
CN 1260 – 507 560 / 137 700
Époque romaine
Voirie

Cette intervention est liée aux travaux de réhabilitation des services et de la chaussée, réalisés par la commune de Nyon sur le tronçon de la Rue Jules Gachet compris entre la Rue Juste-Olivier et la Place de la Gare.

A cette occasion, des éléments de voie romaine ont été relevés entre les tranchées de services déjà existants. Celle-ci a été observée en coupe, dans sa longueur, sur plus de 20 m. La chaussée antique est constituée de recharges de graviers compactés et de galets. A aucun emplacement, il n'a été possible d'observer une section transversale de la voie. Celle-ci, vraisemblablement d'axe nord-ouest/sud-est, est bordée au nord-est par les bâtiments romains découverts en 2014 à l'Avenue Viollier 22 (cf. *AVd. Chroniques 2014*, p. 126-127).

La superposition de la voie romaine et de la rue moderne tient du hasard, la Rue Jules Gachet étant de création récente.

Christophe Henny

.....
Investigations et documentation : Archeodunum.

ONNENS

Les Verchères
District du Jura-Nord vaudois
CN 1183 – 542 979 / 187 880
Âge du Bronze

Four à pierres chauffées, habitat ?

Une couche archéologique du Bronze final ayant été repérée dans la parcelle voisine en 2004, une petite campagne de sondages a été réalisée en juin 2015 par Yannick Della. Cette intervention, réalisée après la démolition d'un ancien bâtiment, a montré que la couche archéologique se prolongeait bien sur la parcelle concernée par le nouveau

projet de construction de deux villas mitoyennes.

Malgré la faible ampleur des travaux d'excavation prévus sur cette parcelle (pose de nouvelles canalisations d'aménagements d'eau et d'électricité, étroites tranchées de fondation), et un terrain déjà fortement remanié par diverses fouilles anciennes, une surveillance des travaux de construction a été réalisée en septembre 2015.

Cette intervention a permis de découvrir la première structure liée à cette occupation, connue depuis 2004 (cf. Eduard Dietrich et Alex Downing, *Onnens. Les Verchères. Rapport d'intervention*, rapport inédit, Archéologie cantonale, Lausanne, 2004). Il s'agit d'un four à pierres chauffées, très perturbé par diverses tranchées (conduites d'eau, câbles électriques). Il se trouvait à une profondeur d'environ 70 cm sous la surface du sol, associé à une couche d'une vingtaine de cm d'épaisseur qui date très probablement du Bronze final. Quelques fragments de céramiques proviennent de cette couche,

Dans un premier temps, la structure a été observée en profil sur une longueur d'environ 2 mètres. Elle se présentait sous la forme d'une fosse d'une quinzaine de cm de profondeur. Un à deux niveaux de pierres rubéfiées et éclatées au feu reposaient sur une couche discontinue de charbons de bois, qui ont été prélevés pour une analyse ¹⁴C. Le sédiment du fond de la structure a été lui aussi localement rougi suite à l'action thermique.

Lors de son dégagement en plan, nous avons observé que seul un angle de ce four avait échappé aux diverses perturbations ayant affecté le secteur. Bien que ni sa longueur, ni sa largeur originelle ne puissent être déduites, la forme caractéristique, rectangulaire, de ce type de structure a pu être décrite.

Christian Falquet

.....
Investigations et documentation : AC.

ORBE

Giratoire des Pâquerets - Chemin du Coteau
District du Jura-Nord vaudois
CN 1202 – 531 376 / 176 385
Époque Romaine - Époque Moderne
Route

Les fouilles se sont déroulées à la faveur de l'élargissement du chemin du Coteau et de la création d'un giratoire sur la RC 288B.

Une voie de communication, située quelques mètres à l'est de la route cantonale, a été mise en évidence dans une tranchée qui la recoupe perpendiculairement. Le niveau d'apparition est situé à une profondeur d'environ 0,70 m. D'une largeur d'environ 6 m pour une épaisseur maximale conservée de 0,15 m dans sa



Fig.30 ORBE – Giratoire des Pâquerets-Chemin du Coteau. Vue de la borne bernoise datée de 1719 (©Archeodunum SA, F. Menna).

partie centrale, cet aménagement est actuellement masqué par un champ. Il est constitué d'un niveau de graviers et de galets d'un diamètre maximal de 5 cm pris dans une matrice limoneuse par endroit oxydée, très compacte, comportant quelques fragments de *tegulae* et de céramique commune à pâte claire et grise. La découverte de la voie romaine constitue un jalon supplémentaire pour compléter nos connaissances sur le tracé des voies romaines près de la *villa* romaine d'Orbe. Bien attestée, elle figure sur l'itinéraire d'Antonin du 3^e siècle comme une étape sur la route reliant Milan à Strasbourg, entre *Lousonna-Vidy* et *Eburodunum*-Yverdon. Cette découverte constitue donc un chemin peut-être inédit ou alors le prolongement de celui fouillé en 2011, visible en photographie aérienne (cf. *RHV*, 120, 2012, p. 481-483), mais avec une adaptation des techniques de stabilisation au milieu environnant. En l'absence de sondages complémentaires, la liaison entre ces deux tronçons reste hypothétique.

Cet itinéraire s'est maintenu, avec probablement des variations, jusqu'à une période plus récente. Ainsi, deux tronçons de la voie historique (IVS 35) reliant Orbe à Grandson sont attestés au nord et au sud du chemin du Coteau.

En relation directe avec cet axe, une borne d'époque bernoise avec la date de 1719 gravée dans le calcaire jaune a été mise au jour en position secondaire, couchée près du bord occidental de la route cantonale (fig. 30). La base, de section carrée, mesure 36 cm de côté pour une hauteur de 118 cm. La partie enfouie de la pierre, grossièrement taillée, s'élève à 58 cm, pour une élévation conservée de 60 cm. Les chiffres de l'inscription mesurent 8 cm de hauteur. Au-dessus, la base d'une autre inscription est visible, mais indéchiffrable en raison de la destruction de la partie sommitale de la borne. Les faces sont de forme légèrement pyramidale, la section carrée de la base se réduisant progressivement de 36 cm à 18 cm en direction de la tête qui a été détruite. Cette borne résonne comme un écho à la «route des sels», entière-

ment refaite dans la deuxième moitié du 18^e siècle par LL.EE. qui abandonne le Col des Etroits et la Côte de Vuiteboeuf pour la route conduisant par Ballaigues et Lignerolle à Yverdon, via Orbe.

Située sur l'axe stratégique du col de Jougne et entre Lausanne et Berne, Orbe devient, durant la période bernoise, un centre commercial économique régional important doté de toutes les infrastructures commerciales et routières nécessaires à son développement.

Le fait que les deux seules découvertes archéologiques faites dans ce cadre de travaux routiers soient en lien avec des voies de communication confirme la permanence des lieux de passages privilégiés au fil du temps.

François Menna

.....
Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : François Menna, *Orbe. Giratoire des Pâquerets-Chemin du Coteau. Int. 11486 / Aff. 399. Rapport sur la surveillance archéologique des terrassements liés à la réfection du Chemin du Coteau et à la création du giratoire des Pâquerets (RC 288b) du 8 avril au 25 septembre 2015*, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2016.

PAYERNE

Abbatiale

District Broye-Vully

CN 1184 – 561 755 / 185 629

Époque romaine - Moyen Âge - Époque moderne

Habitat – Sépultures – Église

Les fouilles archéologiques de la nef de l'Abbatiale de Payerne et de ses abords, effectuées durant toute l'année 2015, font partie du vaste programme de travaux de sauvegarde et de consolidation de l'église clunisienne.

La reprise des investigations dans le sous-sol de la nef a constitué la première étape des recherches. Il recelait encore des maçonneries et une vingtaine de sépultures mises au jour dans les années 1950 lors des fouilles de l'architecte Pierre Margot. L'exploration systématique des anciens fonds de fouille ainsi que des rares couches encore en place sous les différents vestiges a révélé de

nouvelles tombes ainsi que de nombreuses structures fossoyées (fosses, fossés et trous de poteaux) jamais documentées jusqu'ici. Les maçonneries ont, quant à elles, fait l'objet de nouvelles analyses qui précisent par exemple les étapes de chantier.

À l'extérieur de l'Abbatiale, deux tranchées d'environ deux mètres de large ont ensuite été réalisées par caissons successifs le long des maçonneries, en préalable à la consolidation des murs de la nef. En grande partie explorés par Pierre Margot et son prédécesseur Louis Bosset, ces secteurs contenaient encore en profondeur de nombreuses sépultures et des maçonneries couvrant toute la durée d'occupation du site, de l'Antiquité à la période bernoise (fig. 31). Les principales phases de construction reconnues depuis les fouilles du 20^e siècle ne sont pas remises en cause par ces nouvelles découvertes. Elles vont cependant bénéficier désormais d'un renouvellement complet de la documentation et de l'apport de nouvelles données qui permettront de préciser leur développement et leur chronologie. Il en ressort déjà que le vaste bâtiment gallo-romain est constitué de plusieurs états successifs et qu'il a été précédé de constructions en matériaux légers dont le nombre et l'organisation nous échappent encore.

Le plan d'une première église à trois vaisseaux remplaçant partiellement le bâtiment antique a pu être confirmé. Si des agrandissements ou des adjonctions sont également attestés, le plan de son chevet demeure impossible à définir par manque de vestiges suffisamment bien conservés. Les hypothèses proposées jusqu'ici reposent en effet sur des structures archéologiques bien trop ténues. Enfin, concernant la reconstruction de l'église à la période romane, la chronologie de la construction de la nef et du massif occidental (tour Saint-Michel) a été clarifiée. L'analyse des fondations révèle notamment que le système de voûtes encore visible aujourd'hui a été ajouté au projet au cours de l'édification du monument et qu'il n'était pas pré-

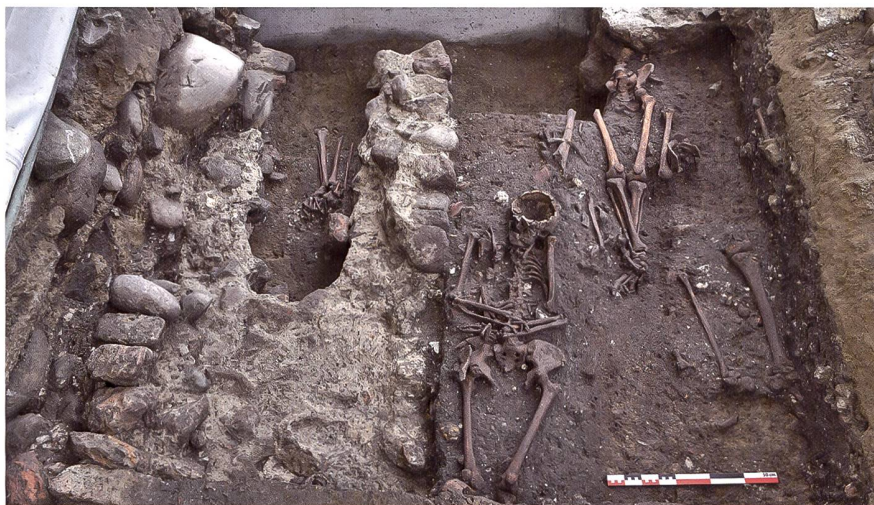


Fig. 31 **PAYERNE** – Abbatale. Fouilles sur le côté nord à l'extérieur de la nef. De gauche à droite : fondations du mur de l'église romane, mur appartenant à un édifice annexe de la première église et sépultures en lien avec l'église romane [© Archeodunum SA, Ch. Cantin].

vu au début des travaux initiés dans la partie nord. Délaissé jusqu'à présent, l'aspect funéraire du site fait également partie des enjeux majeurs des nouvelles recherches. Les nombreuses sépultures découvertes en 2015, auxquelles s'ajoutent celles anciennement prélevées, permettront de mieux comprendre l'organisation des différents espaces dévolus aux tombes sur toute la période d'existence du prieuré. En outre, l'un des trois sarcophages découverts dans les années 1950 et contenant encore des restes organiques stabilisés a fait l'objet d'une étude par Antoinette Rast-Eicher (tissus) et Marquita Volken (cuirs). Les éléments observables sans aucun prélèvement ont mis en évidence que le vêtement conservé était celui d'un religieux. Quant aux chaussures en cuir, elles suggèrent notamment une datation située dans la seconde moitié du 10^e ou au début du 11^e siècle. Ces trois sarcophages seront conservés *in situ* afin de ne pas abîmer ces ensembles de mobilier exceptionnels pour cette période.

Clément Hervé, avec la collaboration de Mathias Glaus, Guido Faccani, Geneviève Perreard Lopreno et Lucie Steiner

.....
Investigations et documentation : Archeodunum et Archéotech.

PAYERNE

Les Jardins de Montpellier
District Broye-Vully
CN 1184 – 561 730 / 185 760

Âge du Bronze – Époque romaine -
Moyen Âge
Habitat

Les fouilles ont été entreprises dans le cadre d'un projet comprenant la construction de quatre immeubles locatifs avec parking souterrain sur deux parcelles jusque-là occupées par des jardins et des bâtiments agricoles (fig. 32). Le secteur, qui n'avait jamais été exploré, est situé dans le cœur historique de la ville, à peine 100 m en contrebas de l'Abbatale. Le site s'inscrit plus précisément dans le périmètre du bourg médiéval, entre un rempart partiellement conservé le long de la rue Derrière-la-Tour et un rempart plus ancien arasé, dont le tracé supposé est restitué en bordure nord de la Grand-Rue.

Les premières traces d'occupation de la zone remontent à la protohistoire. Elles sont matérialisées par un petit foyer à pierres chauffées, ainsi que par la présence de plusieurs tessons de céramique peu roulés provenant d'une couche enfouie à plus de 2 m de profondeur. Les caractéristiques typologiques de cer-

tains éléments suggèrent une datation provisoire à l'âge du Bronze final, qui devra être confirmée par l'étude de la céramique.

La période romaine est représentée par quelques fragments de *tegulae* et de rares tessons de céramique retrouvés en position secondaire. Ils pourraient être en lien avec bâtiment gallo-romain (une *villa* ?) identifié sous l'Abbatale (cf. *supra* Notice Payerne Abbatale).

La principale occupation du site prend place à la période médiévale avec l'édification d'un vaste bâtiment de min. 33 x 17,5 m, dont le premier état comprend une halle au nord et au moins deux locaux au sud. L'entrée, au sud, est précédée d'un pavement de galets correspondant à une cour. Les murs porteurs reposent sur d'imposantes fondations en tranchée étroite constituées de lits de galets et de boulets de rivière inclus dans un mortier riche en chaux. Les élévations, en grand appareil, sont constituées de deux parements en pierre de taille et d'un remplissage de cailloux. Des fragments de tuiles forment localement des assises de réglage. Plusieurs trous de poteaux matérialisent la base d'une charpente sur laquelle reposaient des planchers surélevés, ainsi que la couverture de l'édifice, dont la nature n'est pas encore déterminée. Des foyers ont localement été aménagés à même le sol, exclusivement constitué de terre battue. L'ensemble a connu plusieurs restructurations marquées par l'édification progressive de murs de refend et par l'ajout d'un local à l'angle sud-est. La rareté du mobilier, la simplicité des aménagements internes (absence de revêtements de sol, de poêles, d'escaliers, etc.), ainsi que la forte teneur en phosphates des sols, indiquent que le bâtiment a servi de lieu de stabulation mais peut-être également de stockage.

L'ensemble est implanté sur des terres noires grasses et très organiques résultant d'une occupation soutenue de la zone. Cette couche humide, entaillée de plusieurs fossés contenant localement des restes de cuir, a permis la conservation de nombreux éléments en bois

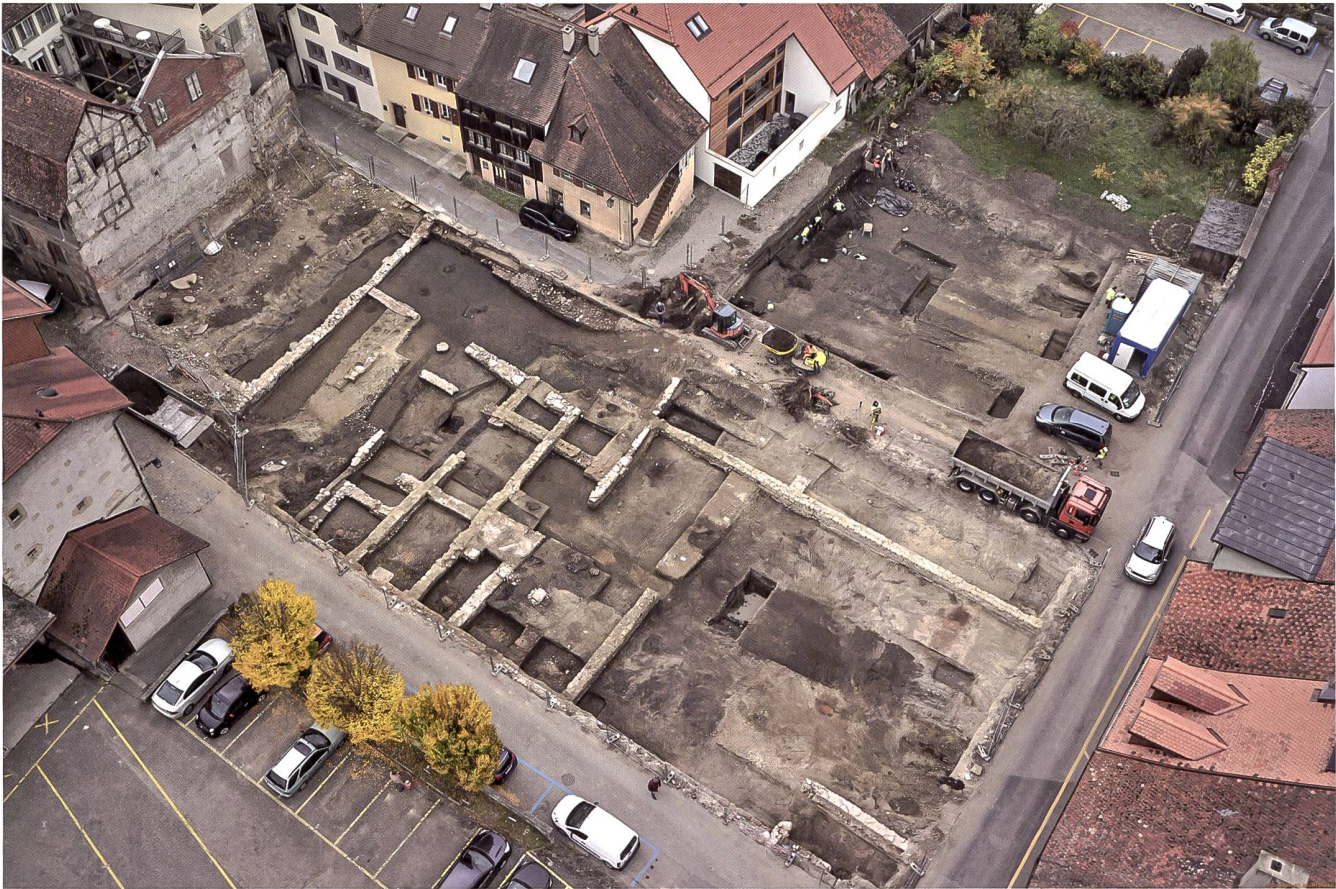


Fig. 32 **PAYERNE** – Les Jardins de Montpellier. Vue aérienne des fouilles en direction du sud-ouest (© Archéotech SA, O. Feihl).

(poteaux, poutres, piquets, planchettes, etc.), dont l'analyse dendrochronologique devrait permettre d'affiner le phasage des vestiges découverts. Bien qu'ils fonctionnent sans doute avec l'état principal du site, certains de ces éléments pourraient être en lien avec des phases d'occupation antérieures.

L'emploi exclusif de molasse dans les parements, ainsi que la technique de construction mise en œuvre, suggère que le bâtiment n'a pas été édifié avant le 13^e siècle. Son absence sur le plus ancien plan de cadastre de la ville, datant de 1697, fournit en outre un indice quant à la durée de son fonctionnement.

Dorian Maroelli

.....
Investigations et documentation : Archeodunum.

ROLLE

Bourg médiéval

District de Nyon

CN 1241 – 515 500 / 145 780

Moyen Âge - Époque Moderne

Collecteurs, coulisses, murs, pavages

Les fouilles se sont déroulées à la faveur du remplacement des Services dans le bourg médiéval de Rolle (Grand-Rue, Passage des Halles, Ruelle des Prud'homme et Rue du Port). Cette intervention offre une vision inédite du sous-sol d'une partie du centre historique de Rolle, sur une longueur cumulée de 450 m.

Nos observations ont confirmé que la trame viaire a occupé le même emplacement depuis la fondation du bourg médiéval jusqu'à l'époque actuelle dans la plus grande partie de la zone étudiée.

Les collecteurs actuels empruntent le même tracé que les six coulisses maçonnées datées du 19^e siècle découvertes sous les rues. Entre la Place de la Harpe et l'actuelle Rue du Port, nos fouilles ont permis de compléter celles de 2012 (cf. *AVd. Chroniques 2012*, p. 82-83). Elles précisent nos connaissances sur la trame viaire antérieure au système d'évacuation des eaux modernes de cette partie de la bourgade. La coulisse mise en place durant le 18^e siècle se raccorde à une autre qui a été implantée pour canaliser un ruisseau à ciel ouvert entre 1693 et 1779. Toutes deux recoupent des niveaux de circulation antérieurs au 17^e siècle.

Au passage des Halles, ces fouilles confirment le rôle que jouait cette ruelle dans le système d'évacuation des eaux de la partie centrale du bourg médiéval, dès le 18^e siècle. En effet, trois collec-

teurs principaux convergent vers ce point bas. Un ruisseau à ciel ouvert, caché en 1807 à la Place du Marché, desservait des boucheries et s'écoulait vers le lac par l'ancienne Rue du Port, l'actuelle Ruelle des Halles. Il est enjambé par un bâtiment formant le passage dit « Sous les Arcs ». Juste au nord, sous la Grand-Rue actuelle, ce système d'évacuation des eaux recoupe deux tronçons de mur antérieurs à 1693 qui scellent deux niveaux de circulation.

La permanence de la trame viaire dès la fondation du bourg au 13^e siècle jusqu'à l'époque actuelle a été également confirmée sur la plus grande partie du tracé actuel de la Grand-Rue. La mise au jour de deux tronçons de murs sous la Grand-Rue évoque toutefois une réalité sans doute plus complexe. Si les niveaux de circulation de la Grand Rue se superposent généralement au fil du temps, les deux murs montrent à l'évidence qu'elle était plus étroite à cet endroit. La rue a donc été élargie du côté sud de la rue, en direction du lac, avant 1693.

Enfin, la mise au jour d'un fragment de frise d'époque gallo-romaine en remploi

dans les fondations de la maison de la Grand-Rue n° 31, à l'angle avec le Passage des Halles, permet de compléter le répertoire des blocs architecturaux de la région.

François Menna

.....
Investigations et documentation: Archeodunum.

VUFFLENS-LA-VILLE

RC 177

District Gros-de-Vaud

CN 1222 – 530 250 / 159 550

La Tène

Agglomération (habitat, voie, artisanat, paléochenal)

Une vaste opération d'archéologie préventive est en cours en 2015 et 2016 à proximité du village de Vufflens-la-Ville, dans le cadre du projet de construction de la route cantonale 177, qui doit relier le pôle logistique de Vufflens-la-Ville/Aclens à la jonction autoroutière de Cossonay. Bien que l'étude des structures dégagées n'en soit encore qu'à ses

débuts, nous pouvons déjà affirmer que les vestiges appartiennent à une agglomération celtique du 2^e av. J.-C. Cette dernière présente une organisation très nette avec des constructions alignées selon un axe nord-est / sud-ouest. Leur architecture en terre et bois se fonde indifféremment sur des poteaux plantés ou des solins. Des sols en terre battue apparaissent à l'intérieur de la plupart des bâtiments, qui comportent généralement un foyer central quadrangulaire sur radier. Par endroits, les niveaux de circulation extérieurs constitués de petits galets agencés sont parfaitement conservés. Un paléochenal partiellement anthropisé et présentant plusieurs phases distinctes est intégré à cet ensemble pour permettre la gestion des eaux de surface.

Au nord de la zone d'habitat dense, une voie d'accès à l'agglomération, large d'environ 6 m, a été mise en évidence sur plus de 50 m de longueur. Des constructions, dont l'orientation suit celle de la route, sont implantées le long de sa bordure orientale.

La fouille a également mis au jour deux secteurs artisanaux distincts. Le premier, implanté au nord de l'habitat dense, regroupe des activités métallurgiques avec notamment des indices de fabrication de fibules (Nauheim, Lauterach, fig. 33) et d'équipements militaires (fourreaux d'épée). Les structures associées à cette production sont essentiellement des niveaux de sol et des fosses de rejet, les foyers devant se trouver hors des surfaces explorées. Le second secteur est localisé au sud-est de l'agglomération, dans la plaine alluviale de la Venoge, vraisemblablement à proximité d'un ancien méandre. Il se caractérise par la présence d'un ensemble de fours de potiers ainsi que d'une vaste zone de dépotoir laissant entrevoir une importante production céramique.

Les investigations archéologiques entreprises sur le tracé de la RC 177 livrent donc peu à peu les vestiges d'une agglomération gauloise datée du 2^e siècle avant notre ère (LTC2-LTD1). La densité des découvertes et leur organisation,



Fig. 33 VUFFLENS-LA-VILLE – RC 177. Lot de fibules découvertes sur le site (©Archeodunum SA).

ainsi que la variété des activités documentées, permettent de parler d'urbanisation protohistorique. L'implantation d'une agglomération à Vufflens-la-Ville ne doit rien au hasard. Sise entre Yverdon et Lausanne, deux sites occupés à la même période, elle est en effet localisée au carrefour de l'axe Rhin-Rhône et de la voie transalpine qui se prolonge à travers le Jura, puis en direction du nord-ouest. Par leur configuration, leur surface et l'abondante diversité des structures et du mobilier découvert, les fouilles de Vufflens-la-Ville offrent l'opportunité rare d'aborder les différents espaces de cette agglomération celtique de plaine.

Bastien Julita et Anne Schopfer

.....
Investigations et documentation : Archeodunum.

VULLY-LES-LACS

Montbec I

District Broye-Vully

CN 1164 – 564 350 / 198 220

Âge du Bronze

Habitat palafittique

La station palafittique de Montbec I, sur la commune de Vully-les-Lacs (anciennement Chabrey) représente la plus vaste station palafittique préhistorique des rives immergées du lac de Neuchâtel. Ce site appartient à l'âge du Bronze final, d'après le matériel archéologique observé en surface du sol sous-lacustre. En juin 2011, cette station a été classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que 55 autres sites palafittiques du plateau suisse (cf. *AVd. Chroniques 2014*, p. 34-43). Au cours des campagnes d'ob-

servations de 2002 à 2014, nous avons constaté une érosion plus importante des vestiges dans la partie du site la plus proche de la rive actuelle. Dans cette zone riveraine, dont le relevé topographique détaillé des pilotis encore en place avait été complété au printemps 2014, nous avons également observé un nombre considérable de bois couchés à même le sol ou partiellement recouverts par le sable de surface. Ces bois semblaient appartenir soit à des pilotis arrachés récemment sur le site, car peu enfoncés dans le substrat, soit à des bois d'architecture déposés peu après le démantèlement du village à l'époque préhistorique. Nous avons organisé l'étude et le prélèvement de ces bois avant qu'ils ne soient encore plus érodés ou qu'ils ne soient emportés par les courants lors des prochaines tempêtes hivernales.



Fig. 34 VULLY-LES-LACS – Montbec I. Une partie des bois couchés prélevés sur la station en cours de description et d'analyse (©Archéologie cantonale, Lausanne, P. Corboud).

La zone de travail a été limitée à une surface de 100 m de large, parallèle à la rive, sur 56 m de longueur. Par la suite, les prélèvements ont encore été légèrement étendus sur une surface d'environ 27 x 18 m plus au large. Au total 43 bois ont été prélevés, d'une longueur variant entre 66 et 412 centimètres (fig. 34). Deux bois couchés, longs respectivement de 905 et 232 cm, trop lourds ou trop fragiles, n'ont été prélevés que partiellement. A noter encore qu'une poutre de chêne, de près de 6 m de long, et de section équarrie, avait été observée et étudiée en 2014, à environ 80 m à l'est de la station. Son analyse par dendrochronologie est en cours.

Sur les 43 bois prélevés, tous sont en chêne à l'exception d'un seul en aulne, non encore daté. Seuls deux bois possèdent pour l'un quelques cernes d'aubier et pour l'autre la limite entre le duramen et l'aubier. Tous les autres bois sont trop érodés ou roulés pour avoir conservé leur aubier. Ainsi, l'ensemble de ces arbres pourrait avoir été abattu (au plus tôt) entre 1115 et 971. Les deux seuls échantillons qui comportent de l'aubier sont datés vers de 997 et de 963. Ces deux dates peuvent donc provisoirement servir de référence pour situer la station de Montbec I, ce qui est tout à fait compatible avec les datations connues sur les autres sites Bronze final du lac de Neuchâtel (1056 à 852 av. J.-C.).

Le plan des pilotis, tel qu'il a été dessiné d'après les photographies aériennes de 2011, montre à l'évidence deux phases successives de construction du village, avec un probable déplacement de l'habitat vers l'est. Pour le moment, les quelques dates dendrochronologiques obtenues ne permettent pas de situer l'une ou l'autre de ces deux phases dans la chronologie absolue.

Sur la base des travaux et analyses de 2015, il se confirme que tous les bois datés appartiennent bien à l'âge du Bronze final, comme on le supposait en fonction de l'observation du matériel archéologique de surface. Le taux de datation absolue est encore faible (24 bois sur 43 échantillons), mais cette proportion

devrait augmenter avec de nouvelles analyses effectuées sur le site.

Au cours de nos observations de la surface de la station en direction du large, nous avons constaté que la densité de bois couchés vers le lac est tout aussi importante. Certains ont été vus et topographiés à partir des photographies aériennes, mais cela ne représente assurément pas la totalité des bois conservés en surface du sol. Lors des prochaines campagnes de contrôle sur la station de Montbec I, il sera donc nécessaire de poursuivre la mesure et le prélèvement des bois couchés superficiels. Une telle démarche, à savoir le contrôle régulier de l'érosion et, si nécessaire, l'étude et le prélèvement des éléments menacés de disparition, s'inscrit parfaitement dans le programme de gestion de ce village palafittique exceptionnel inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pierre Corboud

.....
Investigations et documentation : AC.
Rapport : Pierre Corboud, Christiane Pugin, Vully-les-Lacs - VD. Rapport sur les travaux et observations archéologiques réalisés en 2015 sur la station littorale préhistorique de Montbec I, Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie, Institut F.-A. Forel de l'Université de Genève, Genève, 2015.

YVERDON-LES-BAINS

Parc Piguet

District du Jura-Nord vaudois
CN 1185 – 539 130 / 180 850

Hallstatt

Pont

Les piles de deux ponts en bois de chêne de l'âge du Fer découverts en 2011 dans un ancien lit de la Thièle, scellés par des dépôts fluviatiles et l'occupation gallo-romaine du vicus d'Eburodunum (cf. *RHV*, 120, 2012, p. 495-496) ont fait l'objet d'une analyse ¹⁴C. Cette dernière permet de préciser les analyses dendrochronologiques, peu adaptées faute de matériel de comparaison adéquat, qui donnaient une datation de 652 av. J.-C. pour le pont 2 (cf. *Avd. Chroniques* 2012, p. 86).

La datation par ¹⁴C de la pile du pont 1

(pont 5017) permet de situer chronologiquement cette structure entre les années 782 et 540 BC cal. 2 sigma (ETH-60209 : 2502 ± 27 BP). Celle de la pile du pont 2 (pont 5019) le situe chronologiquement entre les années 780 et 536 BC cal. 2 sigma (ETH-60210 : 2495 ± 27 BP). Les bois datés du Premier âge du Fer sont extrêmement rares, tant en Suisse que dans les régions avoisinantes.

François Menna

.....
Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerly, CH - Yverdon-les-Bains (VD). Parc Piguet. Fouille YPP10/11. Bois (pont 5017 et pont 5019). Rapport d'analyse radiocarbone par AMS LRD15/R7117R, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 8 juillet 2015.

YVERDON-LES-BAINS

Rue des Moulins

District du Jura-Nord vaudois
CN 1203 – 538 760 / 181 145

Moyen Âge - Époque moderne

Habitat, voirie, artisanat

Au printemps 2015, les services techniques de la ville d'Yverdon-les-Bains ont entrepris d'importants travaux de réfection d'infrastructures et de voirie entre le n° 5 de la Rue des Moulins et le carrefour de cette dernière avec la Rue des Jordils. Ces interventions se déroulant dans l'emprise de l'ancien Faubourg de l'Hôpital, en partie sur un ensemble de bâtiments détruits durant la première moitié du 20^e siècle et à l'emplacement d'une tranchée téléphonique ayant livré de nombreux vestiges en 2000 (cf. *RHV*, 2002, p. 151-152), des investigations archéologiques approfondies ont été planifiées sous mandat de l'Archéologie cantonale en collaboration avec les maîtres de l'ouvrage. La première étape a consisté en la fouille de la voie en direction du nord pour le remplacement des canalisations. De nombreuses tranchées latérales ont également été réalisées lors de ces travaux. L'excavation a été effectuée jusqu'à 1 m de profondeur en respectant les vestiges et les niveaux archéologiques conservés. Les façades

des bâtiments du côté nord-ouest de la Rue des Moulins, des portions de fondations des fortifications du Faubourg, des parties de bâtiments antérieurs à celles-ci et des aménagements successifs de la berge du canal des Moulins ont ainsi pu être documentés. Les bâtiments sur rue correspondent à ceux présents sur le cadastre de 1737 (plan cadastral de Treytorrens, 1737, fol 3-4, Ref. AY/Ca2) tandis que les aménagements défensifs appartiennent aux travaux de 1513-1515 connus au travers des sources (pour les détails de la construction du boulevard d'artillerie dans les comptes de la ville d'Yverdon 1513-1514, 1514-1515 et 1515-1516, Ref. AY/BA15)

Le terrassement s'est ensuite poursuivi dans la masse jusqu'à une profondeur de 1,9 m. Un grand nombre de trous de poteaux ainsi que plusieurs fosses et fossés ont été observés en fond de fouille dans la partie nord-est de l'excavation.

Ils pourraient correspondre à des aménagements d'habitat. Les niveaux d'occupation en lien avec ces structures sont cependant totalement érodés et tout mobilier en est absent. Seules des analyses par le radiocarbone permettront donc d'en préciser la datation.

La deuxième étape s'est concentrée sur le carrefour entre les Rue des Moulins et des Jordils. Seul un décaissement de 0,7 m a été réalisé pour le réaménagement de la voirie. Les culées et le départ de l'arche d'un petit pont de la fin du 19^e siècle et des aménagements de rive du canal des Moulins sont les principaux éléments mis au jour lors de ces investigations.

Lors de l'ultime étape, la route en direction du sud a été décaissée jusqu'à 0,7 m de profondeur. Les murs intermédiaires des bâtiments repérés au printemps et plusieurs de leurs aménagements intérieurs, dont des foyers, ont été do-

cumentés. Une partie des installations intérieures du boulevard d'artillerie, dont un puits, un four et plusieurs états de foyers, ont également été fouillés (fig. 35). Des niveaux de voirie aménagés contre le bastion et différents aménagements postérieurs ont enfin été repérés. Outre la documentation des vestiges, cette intervention a permis la récolte d'intéressants ensembles de mobilier. En plus du quartier de la fin du Moyen Âge, des constructions en bois plus anciennes ont été identifiées. Quelle que soit leur datation, ces vestiges inédits éclaireront une page méconnue de l'histoire yverdonnoise.

Romain Andenmatten, Frédéric Carrard et Yanick Bourqui

Investigations et documentation: Archéotech.



Fig. 35 YVERDON-LES-BAINS – Rue des Moulins. Vue de la fouille de l'espace intérieur du boulevard d'artillerie de 1513-1515, avec le mur de la fortification sur la gauche et la fondation du four directement sous les dalles de béton de la route sur la droite (© Archéotech SA, R. Andenmatten).

